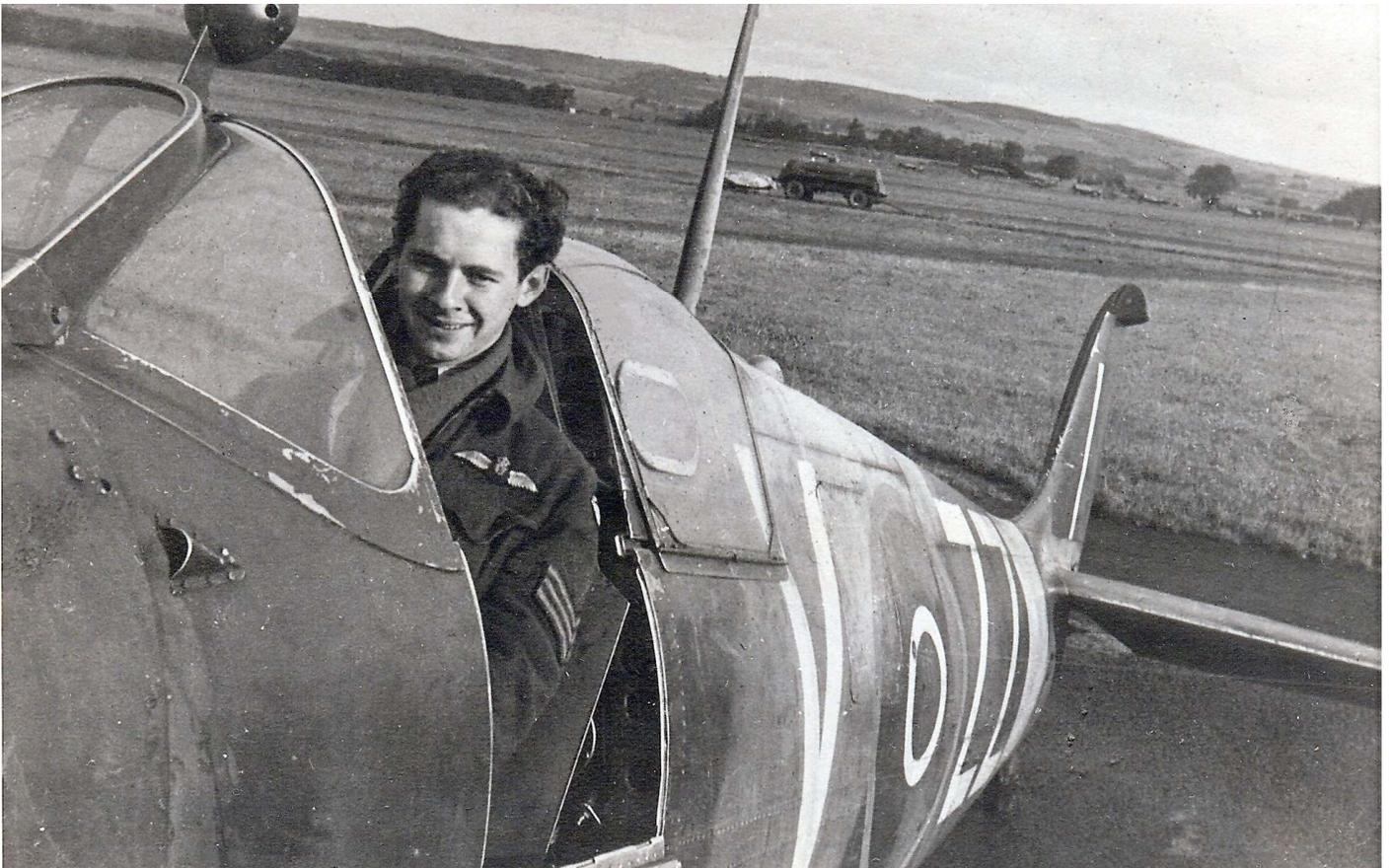


Été 2010

Numéro 100

Le Trésor des Kirouac

Revue des descendants d'Alexandre de K/voach



2010, marque le 65^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Robert Maranda, fils de Bernadette Kirouac et d'Albert Maranda, y a laissé sa vie en juin 1944. On le voit ici aux commandes de son Spitfire alors qu'il était stationné en Angleterre.

*Nata chez nous en Angleterre.
C'est un brave enfant!*

fr. Marie-Suzanne

Kérouac † Kéroack † Kirouac † Kyroutac † Kérouack † Kirouack

Le Trésor des Kirouac

Le Trésor des Kirouac, bulletin de liaison de tous les descendants d'Alexandre de K/voach, est publié en version française et anglaise et est distribué à tous les membres de l'Association des familles Kirouac inc. Les reproductions sont permises à condition d'obtenir l'autorisation expresse de l'Association des familles Kirouac inc.

L'équipe de production du bulletin (par ordre alphabétique)

Michel Bornais, François Kirouac, Jacques Kirouac,
Marie Kirouac, Marie Lussier Timperley

Auteurs et collaborateurs pour ce numéro (par ordre alphabétique)

Michel Bornais, Céline Kirouac, François Kirouac,
Lucille Kirouac, René Kirouac, Jean-Yves Laurin, Marie Lussier Timperley

Articles de journaux ou extraits d'un site Internet

La Seigneurie (Christine Bouthillier)

Conception graphique

Page couverture : Jean-François Landry
Logo de l'Association à l'endos du bulletin : Raymond Bergeron
Le bulletin : François Kirouac

Montage

Version française : François Kirouac
Version anglaise : Gregory Kyrouac

Traduction et révision des textes

Michel Bornais, Yolande Genest Bornais,
Marie L. Timperley, J. Brian Timperley

Politique éditoriale

À sa discrétion, le conseil d'administration de l'AFK se réserve le droit d'abrégé les textes qui lui sont présentés. Bien que l'auteur soit le seul responsable de son texte, le conseil d'administration se réserve aussi le droit de ne pas publier un texte (ou une photo, une caricature ou une illustration), jugé sans intérêt en regard de la mission de l'AFK ou susceptible de causer préjudice, que ce soit à l'Association, à toute personne, à tout groupe de personnes ou organisme quelconque. Aucun texte modifié ne pourra être publié sans l'autorisation de son auteur car il en assume toujours la responsabilité.

Édition

L'Association des familles Kirouac inc.
3782, Chemin Saint-Louis, Québec (Québec) Canada G1W 1T5

Dépôt légal 2^e trimestre 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Tirage

Version française : 140 copies, Version anglaise : 40 copies

ISSN 0833-1685

Abonnement :

Canada : 22 \$; USA : 22 \$ US ; Outre-mer : 30 \$ canadien

Sommaire

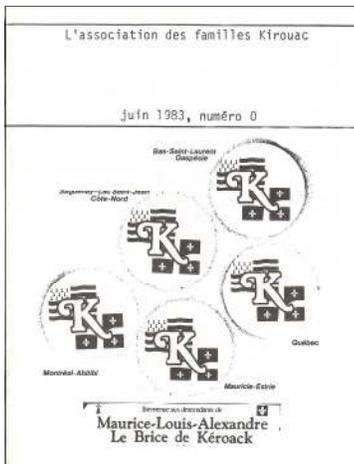
Le Trésor des Kirouac n° 100

Le mot du président	3
En bref	6
Revue de presse, Le film <i>On the Road</i> sera tourné à Montréal	6
Robert Maranda, ce héros inconnu de la grande famille Kirouac	7
Programme officiel, rassemblement des familles Kirouac, 13, 14 et 15 août 2010 à Sherbrooke	11
Notre héritage (Papiers de Philippe)	12
Entrevue avec François Kirouac	17
De la grande visite à Québec, Colette Kerouac et Robert Deschênes	29
Kirouac ... <i>SUR LA ROUTE</i> ... <i>encore et toujours</i>	30
In Memoriam, Québec	34
In Memoriam, USA	35
Rapport du trésorier pour l'année 2009	36
Séisme au Chili, deux voyageurs de Boucherville témoignent	39
Patrimoine photographique	41
Généalogie et page du lecteur	42
Conseil d'administration 2009-2010	43
Correspondants régionaux	43
Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle 2010	44

Le mot du président

100 souvenirs
pour s'en souvenir
(Auteur inconnu)

Voici le numéro 100 du *Trésor des Kirouac*. Que de chemin parcouru depuis le mois de juin 1983! Permettez-moi, par l'entremise de ce *Mot du président*



Juin 1983, premier numéro

dent, de vous faire un historique de notre bulletin devenu, je crois, au fil du temps, une source d'information fort intéressante et pertinente pour qui veut se renseigner sur la famille Kirouac en général ou sur les personnes qui la composent, des plus célèbres aux plus discrètes.

Quelques statistiques

Notre bulletin familial paraissait seulement deux fois par année durant les trois premières années de publication soit de 1983 à 1985 inclusivement. La fréquence est ensuite passée à trois pour les années 1986 à 1988 pour finalement s'établir à

quatre à compter de 1989.

La plupart des numéros ont été tirés à 300 exemplaires sauf le numéro 4, un numéro consacré au frère Marie-Victorin, qui fut tiré à 400 exemplaires. Cinq autres numéros ont été imprimés à 250 exemplaires chacun, six seulement l'ont été à 350 exemplaires. À compter du numéro 80, le nombre d'exemplaires est variable et s'échelonne entre 150 et 225 pour la version française et entre 40 et 60 pour la version anglaise dont le premier numéro a été publié à l'automne 2005 (numéro 81). Cependant, dans les premières années, un certain nombre de textes faisaient déjà l'objet de traduction anglaise de façon sporadique pour être imprimés sur des feuilles mobiles et expédiés avec la version française. Dès l'année 2000, presque tous les textes étaient traduits et joints à l'édition francophone du *Trésor* avant que l'Association ne décide de publier une édition anglaise complète en 2005.

Le premier numéro de la revue à porter un numéro d'enregistrement ISSN a été celui d'avril 1987, numéro 9.

Les 65 premiers numéros ont été entièrement montés à la main, page par page, par Marie Kirouac. Depuis le numéro 66, en décembre 2001, nous sommes passés à l'édition électronique et j'en fais le montage.

Le nombre de pages a été variable de juin 1983 à juin 2005. C'était en fonction du nombre de



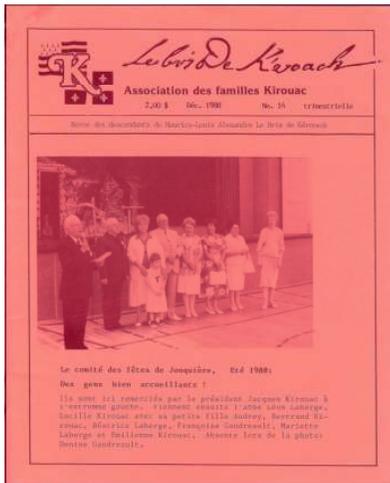
François Kirouac

Collection François Kirouac

sujets disponibles pour publication. Le plus petit *Trésor* ne comptait que 16 pages alors que le plus volumineux en comptait 60. Durant un certain temps, la revue a compté 44 pages, mais à partir de septembre 2005 (numéro 81), afin de réduire les dépenses, le nombre de pages a été fixé à 40. Depuis le printemps 2009 (numéro 95), compte tenu de l'ampleur de la tâche : publier deux versions complètes en français et en anglais, *Le Trésor* compte maintenant 32 pages, sauf pour la présente édition qui



Décembre 1984, nouvelle présentation de la page couverture



Décembre 1988,
un premier nom

souligne le numéro 100.

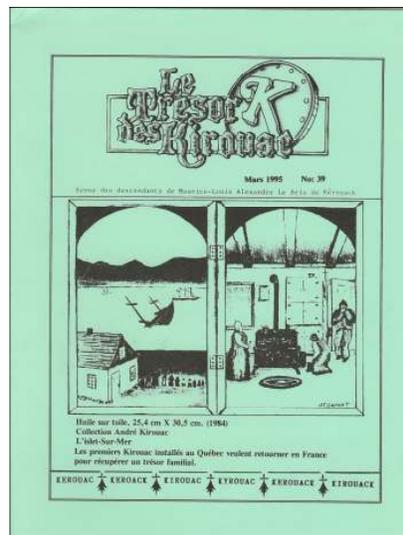
Le nom de la revue et sa présentation

Ce bulletin, d'abord publié sans nom durant une période de cinq ans de 1983 à 1988, a porté le nom de *Le Bris de Keroack* de décembre 1988 à décembre 1994. C'est avec la publication du numéro 39, en mars 1995, qu'il sera définitivement appelé *Le Trésor des Kirouac*. Ce nom lui fut attribué à la suite d'un sondage effectué auprès des membres de l'Association qui l'ont choisi pour sa symbolique. Il fait référence à une légende populaire dans l'histoire de notre famille, celle d'un ancêtre mort au printemps de 1736 alors qu'il était sur le point de quitter la Nouvelle-France pour aller chercher un héritage en Bretagne. En changeant de nom, de *Le Bris de Keroack* à *Le Trésor des Kirouac*, notre bulletin change aussi de format. Les numéros « 0 » à 38 étaient de 17,6 cm par 21,6 cm. Depuis le numéro 39, le format est de 21,3 cm par 27,9 cm.

En décembre 1997, l'équipe de

rédaction souligne la publication du numéro 50 en introduisant une nouvelle page couverture. L'écu, utilisé depuis mars 1995 pour symboliser le trésor des Kirouac, était alors remplacé par une *carte au trésor*, une référence directe à la légende racontée et publiée par l'ethnologue Jean-Claude Dupont.

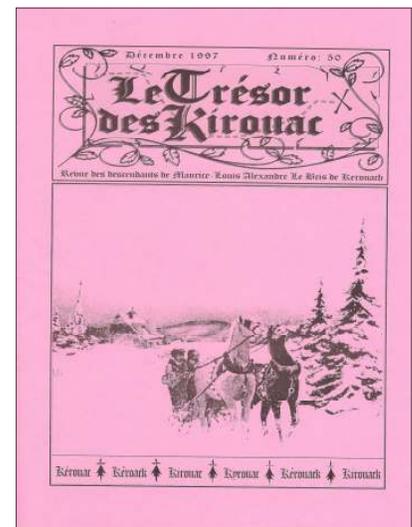
Les changements de nom de la revue sont aussi représentatifs de l'ambiguïté qui existait au sujet du nom de notre ancêtre. Le sous-titre de la revue a donc évolué au fil de la compréhension que nous avons du nom de notre ancêtre. En effet, voilà qu'en page couverture du numéro 39, sous le nom de notre bulletin, on retrouvait ce sous-titre : *Revue des descendants de Maurice-Louis Alexandre Le Bris de Kérouack*, ensuite avec le numéro 50, *Kérouack* devient *Kerouach*. Avec le numéro 56, *Kerouach* redevient une nouvelle fois *Kérouack*. Finalement, en mars 2000, avec le numéro 59, et pour faire suite aux découvertes



Mars 1995, nouveau nom, nouveau format et nouvelle présentation de la page couverture

effectuées par Clément Kirouac, Patricia Dagier et moi-même, on retrouve : *Revue des descendants de Urbain-François Le Bihan, sieur de Keroach*.

En page couverture du présent numéro 100 avez-vous remarqué le nouveau sous-titre : *Revue des descendants d'Alexandre de K/voach?* Pourquoi ce changement? Simplement parce qu'à la compilation des dix-huit signatures retrouvées à ce jour, il nous semble évident que c'est le nom que notre ancêtre a voulu nous léguer. Notre ancêtre n'a



Décembre 1997, nouvelle présentation de la page couverture

jamais signé Urbain-François durant sa vie en Nouvelle-France, mais habituellement Alexandre. De plus, la particule *de K/voach* figure dans quinze des dix-huit signatures connues. Sans renier les résultats de la recherche généalogique faite à ce jour, nous aimerions à compter de ce numéro 100, respecter le choix de notre ancêtre. **Pour compléter ce tableau, au dos de la revue vous verrez maintenant trois variantes de la signature de notre ancêtre au lieu d'une seule.**

L'évolution du contenu

Plusieurs personnes, dont tous les membres des différents conseils d'administration qui ont vu aux destinées de l'Association depuis 1983, ont contribué à faire évoluer cette revue vers une publication qui, nous l'espérons, a maintenant atteint un haut niveau de qualité, que nous désirons maintenir, cela va sans dire. Au cours des premières années, personne n'était familiarisé avec les règles de publication. Toutefois, au fil des ans, l'Association s'est dotée de règles ayant pour but de vous fournir un très haut niveau de qualité dans les informations communiquées. Le code de déontologie des journalistes et celui des généalogistes nous servent de base de référence à cet effet. Bien sûr, nous ne sommes pas à l'abri des erreurs, mais lorsque vous nous en signalez une ou lorsque nous constatons en avoir fait, une correction est publiée dans un numéro suivant. (NB : vous trouverez d'ailleurs deux corrections dans le présent bulletin)

L'Association s'est aussi donnée une politique éditoriale qui vise à vous fournir une information intéressante, détaillée, appuyée sur des faits historiques vérifiés, bien documentée, variée et ne pouvant lui être préjudiciable. Par cette politique éditoriale, nous avons aussi voulu faire connaître les règles d'après lesquelles nous choisissons les textes que nous diffusons. Cette politique s'est développée au fil de ces cent numéros du *Trésor des Kirouac* et, sans prétendre être infaillible, soyez assurés qu'elle guide l'édition du pré-



Décembre 2001,
première édition numérique

sent numéro 100 et ceux qui suivront.

Nous espérons que vous retrouverez de numéro en numéro une variété d'articles touchant non seulement l'histoire de notre famille, mais aussi l'actualité qui nous est livrée par les journaux, la télévision et l'Internet sur les descendants d'Alexandre de K/voach. Tous ceux qui travaillent présentement à l'édition de notre revue familiale sont convaincus de contribuer à l'édification d'une encyclopédie du savoir sur notre famille.



Septembre 2005, première édition
complète en langue anglaise

Les artisans

Le tout premier comité de rédaction de notre bulletin familial était formé de Marie Kirouac et du président d'alors, Jacques Kirouac. Je me suis joint à eux quelques années plus tard. Deux autres personnes se sont ajoutées au comité au fil du temps, Marie Lussier Timperley et Michel Bornais.

Plusieurs autres collaborateurs réguliers ont aussi œuvré à la publication de notre revue. Pensons à Patricia Kelly qui fut la première traductrice des textes français publiés à l'intention des membres américains; Gerald Nicosia nous a entretenus de la saga de l'héritage de Jack Kerouac; Claude Le Petit et Clément Kirouac nous ont fait part des résultats de leur recherche sur l'Ancêtre; Hélène Kirouac de Warwick nous a fait connaître les mémoires de son oncle Louis, *La Vita Mea*. Il y a aussi Raymonde Kerouac-Harvey et tous ceux de la première heure et maintenant ajoutons quelques noms parmi notre équipe américaine, Mark Pattison qui a mis à jour les mémoires de sa mère, Greg Kyrouac et Catherine Robinson. Craignant d'en oublier, je m'arrête ici; d'ailleurs la liste serait trop longue. Je tiens toutefois à remercier du fond du cœur, tous et chacun pour leur inestimable contribution. J'espère simplement que mes remerciements vous rejoindront tous et que vous apprécierez le contenu de ce numéro 100 du *Trésor des Kirouac*.

Bonne lecture à tous!

EN BREF

1^{er} Festival Jack Kerouac à Lanmeur



Le 27 mars dernier, avait lieu le premier *Festival Jack Kerouac* à Lanmeur en Bretagne, lieu d'origine de notre famille. Vous pouvez voir, ci-contre, la page couverture du programme publié pour l'occasion.

Conférence, débat, concert, théâtre et échanges étaient au programme. Il s'agit d'une première qui sera sans doute suivi de nombreuses éditions au cours des prochaines années. Souhaitons aux organisateurs un franc succès pour l'avenir.

On se rappelle que la municipalité de Lanmeur, les habitants de Kervoac et la famille Le Coat avaient chaleureusement reçu les 32 voyageurs qui avaient participé au voyage de retour aux sources effectué du 3 au 18 juillet 2000.

REVUE DE PRESSE

LE FILM *ON THE ROAD* SERA TOURNÉ À MONTRÉAL

Selon les propos du cinéaste Walter Salles recueillis par *Pascal Méridgeau* du quotidien français le *Nouvel Observateur* (nouvelobs.com), publiés sur Internet le 14 mai 2010 et dont nous citons quelques extraits, le film *On The Road* sera tourné au Canada.

Cette information nous a immédiatement été corroborée par notre ami de longue date Gerald Nicosia, biographe de Jack Kerouac (*Memory Babe*) et qui nous a récemment offert *Jan Kerouac – A Life in Memory*.

Gerry nous a aussi annoncé qu'il arriverait lui-même à Montréal vers le 15 juin pour débiter les rencontres préparatoires avec les acteurs à titre de conseiller. Les acteurs confirmés jusqu'à maintenant seraient : (Jack Kerouac) Sam Riley, (Neal Cassady) Garrett Hedlund, (Luanne Cassady) Kristen Stewart, récipiendaire d'un Oscar pour *INTO THE WILD*, ainsi que Kirsten Dunst. Pour la production et le scénario, Walter Salles aurait retenu certains collaborateurs de *Carnets de voyages* réalisé en 2004: Rebecca Yeldham (production), Jose Rivera (scénarisation) et Éric Gautier (direction photographique).

Tout le battage médiatique aurait débuté au commencement de mai, après le *Festival du Film de San Francisco*. La maison de production française K2 avait alors proposé à Walter Salles 25 millions \$US, pour produire *On The Road* et compléter le documentaire *IN SEARCH OF THE ROAD* réalisé lors de sa mission de repérage aux États-Unis, documentaire dont il venait justement de présenter un montage sommaire le 29 avril 2010, lors du *Festival du Film de San Francisco* et tout juste avant de se voir attribuer un prix international reconnaissant ses talents de directeur.

L'espace étant insuffisant pour mentionner tous les médias ayant présenté cette nouvelle, nous nous limitons à ces quelques citations de l'entrevue accordée au *Nouvel Observateur* (Paris) par le talentueux cinéaste Walter Salles, né à Rio de Janeiro en 1956.

«Comment je vais adapter Kerouac» Par Walter Salles

... C'est après avoir vu « Carnets de voyage » que Coppola m'a proposé de reprendre le flambeau...

... **Comme pour mon film sur le Che**, pour lequel je m'étais beaucoup documenté, j'ai voulu d'abord connaître l'impact de Kerouac sur la culture américaine. J'ai refait le trajet, en filmant les lieux, les gens, en parlant avec tous ceux qui l'avaient connu...

... de ce travail est né un documentaire, et aussi la conclusion qu'il était impossible de tourner « *On The Road* » aux États-Unis : la géographie a été bouleversée et les villes n'ont plus rien à voir avec ce qu'elles étaient. Aujourd'hui, elles se ressemblent toutes. Nous filmerons au Canada, à l'exception des scènes situées à La Nouvelle-Orléans, qui seront tournées juste à côté, à Algiers.

... **Le film sera proche du jazz, de l'improvisation...**

Je voudrais qu'il porte en lui cette soif d'ailleurs qu'on ressent en lisant le roman. Aujourd'hui, nous nous berçons de l'illusion que l'ailleurs est à portée de regard, à la télévision, sur internet. Le livre de Kerouac revendiquait la nécessité de vivre des sensations de manière personnelle et directe, désir également étouffé de nos jours.

Source : *Le Nouvelobs.com* (Paris)

Michel Bornais pour *Le Trésor des Kirouac*

ROBERT MARANDA, CE HÉROS INCONNU DE LA GRANDE FAMILLE KIROUAC

par son cousin, Jean-Yves Laurin

Il y a de ces braves jeunes gens que peu de personnes ont connus, mais qui pourtant ont donné leur vie pour sauver la nôtre lors de la dernière guerre mondiale.

Parmi eux, il y a en a eu un qui a certainement perpétué l'honneur de la Grande Famille Kirouac.

En effet, Robert Maranda, Officier-Pilote, aux commandes d'un Spitfire, a trouvé la mort le 8 juin 1944 lors d'un raid aérien à l'occasion du Débarquement des Alliés en Normandie pour libérer la France, alors occupée par les Allemands.

Je me souviens encore de cette soirée d'adieu passée avec Robert, dans le boudoir de notre maison de Saint-Sauveur à Québec, en compagnie de mes frères et sœurs. Des moments mémorables et inoubliables puisque cette rencontre fut la dernière. Nous ne l'avons jamais revu. C'était en 1942.

Robert venait d'apprendre son départ pour outre-mer. On aurait dit qu'il venait nous faire ses adieux, tellement il ne voulait pas nous quitter. Il était parti tard dans la nuit.

Jeune Officier-Pilote de la RCAF (Royal Canadian Air Force) dans la vingtaine, Robert était le fils de ma tante Bernadette Kirouac Maranda, sœur du Frère Marie-Victorin (Conrad Kirouac). Son père, mon oncle Albert Maranda était Officier Lieutenant-Colonel dans l'armée canadienne et sa sœur Raymonde fit partie de l'« Army Show » comme chanteuse francophone et membre des femmes militaires *CWAC*. (Canadian Women's Army Corps) au rang de « Caporal ». Elle eut l'occasion de chanter devant beaucoup de militaires canadiens dans

plusieurs pays, dont la France, l'Angleterre et l'Italie. Son autre sœur, Thérèse, était encore trop jeune pour rejoindre les rangs militaires.

Robert entreprit son entraînement militaire à Trois-Rivières et obtint ses ailes de pilote au Canada avant de s'envoler en Angleterre et rejoindre la RAF (Royal Air Force) et faire partie de l'escadrille 416, Osahawa Squadron.

Ce que je vais vous raconter maintenant relève de circonstances incroyables.

Ayant donné des cours de tennis à Cuba durant sept ans, j'ai eu l'occasion de rencontrer un Anglais d'Angleterre du nom de Allan Cox. Je lui ai raconté l'aventure de mon cousin Robert Maranda, pilote de Spitfire stationné en Angleterre et dont nous n'avions jamais eu de nouvelles, sauf de sa disparition.

À ma grande surprise, il m'apprit qu'il était responsable de tous les « Memorial » et cimetières d'Anciens Combattants en Grande-Bretagne et qu'il ferait des recherches pour retrouver sa trace.

Environ six mois après notre rencontre, quelle ne fut pas ma surprise de recevoir chez moi, copie du témoignage de l'Officier Commandant de la dernière base d'aviation où était affecté Robert (document conservé « Top Secret » pendant 50 ans expliquant en détail la fin tragique de Robert.

En effet, les documents précisent que le Spitfire de Robert s'est fait mitrailler et descendre par la Luftwaffe allemande, le 8 juin 1944, au-dessus de la Seine, à Utah Beach près de Cherbourg, après le débarquement des Alliés en Normandie. Son escadrille était stationnée à l'aé-



Le lieutenant-colonel Albert Maranda et son fils, l'officier-pilote, Robert Maranda

Collection Jean-Yves Laurin



Officier-pilote Robert Maranda, caporal Raymonde Maranda et leur père, le lieutenant-colonel Albert Maranda

Collection Jean-Yves Laurin



Robert Maranda
en 1942

28 dec. 43'

Chère Tante,

Sincère merci pour votre gentille carte de souhaits et vos cigarettes; vous êtes bien aimable. Vous m'avez causé un réel plaisir, croyez-moi. Je regrette de ne pas avoir pu vous répondre de la même façon, mais, chez cette chère Albion.....!, le papier est rationné et je n'ai pu me procurer qu'une petite quantité de cartes. D'après votre petit mot, je vois que vous êtes tous bien; j'en suis bien heureux. Rachel travaille maintenant; elle doit aimer cela. Et courir l'entraîne, s'occupe-t-il toujours de nos bons vieux scouts? C'est malheureux que le mari d'Andrée soit si loigné; l'amie.... que voulez-vous!!! Vous savez où je suis rendu moi maintenant aussi! Et.... en passant.... je ne suis plus seul maintenant; eh non! j'ai un "grand" sœur. Ray est finalement rendu dans nos parages depuis une semaine je crois; je n'ai pas eu le plaisir de la voir, il a tout stationné en Corse pour un certain temps; à mon retour en Angleterre (prochainement, espérons) j'essaierai d'obtenir un congé afin de pouvoir passer quelques jours en sa compagnie; parlant

De temps en temps, l'on fait une petite visite au Roche mais rien de bien grave ! le est très excitant et donne bien des sensations cependant. Je dois vous laisser, chère tante; mille merci encore une fois, des saluts à tous. A bientôt,
 Votre neveu reconnaissant,
 553.

AIR LETTER TO FROM ARMED FORCES
BY AIR MAIL
 IF ANYTHING IS ENCLOSED THIS LETTER WILL BE SENT BY ORDINARY MAIL.

PETERHEAD ABERDEENSHIRE
 5. 45 PM
 29 DEC 45
 10c POSTAGE

Number, Rank or Rating and Name
 Mrs. Dr. KESSEL

Unit (Company, Battery, Ship, Squadron, etc.)
 ST. PASCAL.

Regiment, Branch, Establishment or Station
 Co. KAMOURASKA-P.F.
 CANADA

Services
 OVERSEAS.

FROM (Sender's full name and address)
 M. / SGT. R. MARANDA-R. 141592-
 # 416 Squadron-R.C.A.F.
 LONDON

ST. PASCAL
 20 JAN
 44
 P.Q.

de chez nous et surtout..... en français pour ma chère !
 moi, toujours le même; bonne santé et toujours prêt comme un ancien rebut. Je m'arrange assez bien par ici; je fais maintenant parti d'une escadille de combat, surtout en chasseurs anglais appelés "Spitfire" dont nous devons certainement lui entendre parler.



Robert Maranda et sa mère, Bernadette Kirouac en février 1942



Thérèse Maranda, sœur de Robert

roport de Tangmere, Sussex, Angleterre. (www.tangmere-museum.org.uk/)

Volant en formation, ses camarades pilotes ont vu son avion prendre feu et l'ont vu sauter en parachute vers la mer. Il est précisé que Robert n'aurait pu se détacher de son parachute et aurait coulé dans la mer. Un U-BOAT rapide de la marine américaine se serait rendu sur les lieux de sa descente, mais il était malheureusement déjà disparu.

La dernière rencontre de Raymonde avec son frère Robert eut lieu à Londres (Angleterre) à la demande d'officiers des Forces Armées Canadiennes, pour leur annoncer le décès de leur père. C'était vers le 30 mars, au temps du fameux « Blitz », Raymonde n'a jamais revu son frère.

J'ai donc cru devoir transmettre ce récit de ce jeune cousin dont l'héroïsme mérite sûrement d'être connu par tous les membres de la Grande Famille Kirouac.

Le nom de mon cousin, JOSEPH CYRIL ROBERT MARANDA, né à Québec, est désormais inscrit à

jamais en lettres d'or au **Runnymede** Memorial près de Windsor en Angleterre, de même qu'au **Mémorial** de Trenton, en Ontario, au Canada.

P.S. Raymonde demeure maintenant à Prescott en Arizona, États-Unis et Thérèse à Kirkland, banlieue ouest de Montréal, Québec.



Raymonde Maranda en mai 1942



Memorial de Trenton en Ontario où figure le nom de Robert Maranda



Programme officiel
Rassemblement des familles Kirouac
13, 14 et 15 août 2010, Sherbrooke

Nous attendons vos inscriptions avant le 21 juillet 2010. Vous êtes libres de vous inscrire à l'une ou l'autre des activités que nous vous offrons pendant ce séjour chez nous.

Vendredi le 13 août

- 9h00 à 12h00 Inscription à l'Hôtel / Motel l'Ermitage
Dîner libre
- 13h30 Tour « Par le chemin des fresques » (en autobus privé)
- 16h00 Retour à l'Hôtel / Motel l'Ermitage
- 18h00 Souper au restaurant du Sanctuaire de Beauvoir
- 20h00 Assemblée générale annuelle au restaurant du Sanctuaire de Beauvoir
- 21h00 Soirée familiale des Kirouac au restaurant du Sanctuaire de Beauvoir

Samedi 14 août

- 7h00 Inscription à l'Hôtel / Motel l'Ermitage
Déjeuner à l'Hôtel / Motel l'Ermitage
- 9h00 Circuit Monsieur Howard le sénateur (en autobus privé)
- 12h00 Dîner libre au restaurant Le Cartier
- 14h00 Lennoxville - Visite de la Micro-Brasserie Le Lion d'Or et dégustation
- 15h30 Université Bishop - visite guidée de la Chapelle St. Mark et concert d'orgue (en autobus privé)
- 16h30 Retour à l'Hôtel / Motel l'Ermitage
- 18h00 Cocktail offert par le comité organisateur au restaurant du Sanctuaire de Beauvoir
- 18h30 Banquet au restaurant du Sanctuaire de Beauvoir
« Traces et Souvenances » moments touchants et humoristiques sur l'histoire des Cantons de l'Est. Animation par Lysanne Galant

Dimanche 15 août

- 10h15 Messe au Sanctuaire de Beauvoir
- 11h30 Brunch au restaurant du Sanctuaire de Beauvoir
- 13h00 Visite du Vignoble La Halte Des Pèlerins « La visite du Presbytère »
- 15h00 Fin des activités

Visitez le site internet de Sherbrooke pour vous donner un avant-goût de notre paradis du plein air www.ville.sherbrooke.qc.ca.

NOTRE HÉRITAGE

Nous avons plongé dans le coffre au trésor que sont les « **papiers de Philippe** », et nous en avons extrait, pour ce numéro du *Trésor des Kirouac*, un certain nombre qui, nous espérons, éveilleront votre curiosité. Ils se rapportent tous

au legs du couple, Simon-Alexandre (2^e) et Marie-Ursule Guimont.

Pour vous resituer nous vous donnons le début de notre généalogie familiale en ne suivant que la branche du fils aîné, Simon-Alexandre (GFK 01276).

Et pour vous permettre de bien retrouver les personnages dont il sera question, nous vous présenterons aussi la famille de Simon-Alexandre (GFK 01278) et de Marie-Ursule.

Lucille et Céline Kirouac

NOM	MARIAGE	CONJOINT
Urbain-François Le Bihan Vers 1703-1736	Cap St-Ignace 22-10-1732	Louise Bernier 1712-1802
Simon-Alexandre Keroack (GFK 01276) 1732-1812	L'Islet-sur Mer 15-06-1758	Élisabeth Chalifour 1739-1814
Simon-Alexandre Keroack (GFK 01278) 1760-1823	Cap-St-Ignace (1^{er} mariage) 18-11-1782	Marie-Ursule Guimont 1765-1820
Les descendants de Simon-Alexandre (GFK 01278) et de Marie-Ursule Guimont		
Simon-Alexandre (GFK 01955) 1783-1871	L'Islet-sur-Mer 04-11-1806	Constance Cloutier 1789-1843
Marie-Ursule 1785-1863	L'Islet-sur-Mer 11-08-1807	Pierre Thibault 1789-
Emmanuel 1786-1868	L'Islet-sur-Mer 24-06-1806	Marie-Anne Cloutier 1787-
Joseph 1787-1864	L'Islet-sur-Mer 07-02-1809	Marguerite Bourgault 1790-1840
Geneviève 1788-1841	L'Islet-sur-Mer 15-07-1806	Joseph Cloutier 1786-
<i>Marie-Reine</i> 1790-1791		
François 1791-1877	Saint-Jean-Port-Joli 24-10-1815	Marcelline Chouinard 1796-1858
<i>Charles</i> 1793-1807		
<i>Antoine</i> 01/1795-08/1795		
<i>Marie-Thérèse</i> 1796-1798		
Marguerite 1797-	L'Islet-sur-Mer 07-11-1815	Louis Gamache 1796-
Hilaire 1798-1879	L'Islet-sur-Mer (1 ^{er} mariage) 19-01-1819	Madeleine Boucher
	L'Islet-sur Mer (2 ^e mariage) 02-09-1828	Agnès Lebreux

Germain

1800-1825

Augustin

1802-1888

Marie-Julie

1804-1881

Marie-Louise

1806-1882

Frédéric

1807-1808

Louis

1809-1810

Marie-Imelda

1810-

L'Islet-sur-Mer

10-02-1824

L'Islet-sur-Mer

21-10-1823

L'Islet-sur-Mer

07-11-1826

Saint-Jean-Port-Joli

27-11-1827

Marie-Angèle Bélanger

Pierre Blanchet

Frédéric Bélanger

1803-1883

Théodore Blanchet

- 1820 décès de Marie-Ursule Guimont

- 1822 deuxième mariage de Simon-Alexandre (01278)

Simon-Alexandre Keroack (GFK 01278)**1760-1823***Geneviève*

1823-1892

Saint-Jean-Port-Joli (2^e mariage)**30-07-1822***L'Islet-sur-Mer*

16-01-1844

Geneviève Lord**1793-***J.-Baptiste Malenfant*

1822-1886

Nous avons regroupé ici tous les contrats qui, par leur contenu, exprimaient un don de la part de Simon-Alexandre (GFK 01278) et de Marie-Ursule Guimont, à titre d'héritage, à leurs enfants. Ce don a été fait soit lors du mariage des enfants, soit au décès de leur mère ou de leur père.

IL EST INTÉRESSANT DE NOTER :

- 1- L'héritage substantiel à chacun des nombreux enfants.
- 2- Dans la succession de Marie-Ursule Guimont, les 42 louis, 9 chelins, 1 penny, qui reviennent à plusieurs des enfants, proviennent du 1/9 de l'inventaire après le décès de leur mère. Neuf enfants étaient encore éligibles à l'héritage, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas déjà reçu leur part. C'est habituellement lors de leur mariage que les autres l'avaient reçue.
- 3- Il y a souvent un délai entre la date de l'événement (exemple mariage) et la date du contrat qui stipule qu'un don est accordé. De même, entre la date du contrat qui accorde un legs (donation) et la date du contrat qui dit que le don a été reçu (quittance).
- 4- Remarquez le détail de la dote des filles qui se sont mariées avant la mort de leurs parents.
- 5- Nous sommes bien conscientes que l'absence de certains contrats laisse des questions en suspens.
- 6- Dans les contrats étudiés, parmi les personnes concernées et qui étaient légalement autorisées à signer, c'est-à-dire : les hommes majeurs, seul Louis Gamache, le mari de Marie-Marguerite savait signer. Qu'en était-il des femmes ?
- 7- Plusieurs des contrats présentés dans cet article seront à nouveau étudiés soit parce qu'ils décrivent des achats, ventes, échanges ou partages de terres qui ont appartenu à nos ancêtres, surtout à L'Islet et à Saint-Jean-Port-Joli, soit parce qu'ils nous permettent de connaître un petit bout de la vie de quelques-uns des descendants d'Urbain-François.
- 8- **Vous remarquerez que deux des filles modifient leur prénom à l'occasion. Ça doit aussi faire partie de notre héritage....**
- 9- Quelques explications suivront pour donner une petite idée du système monétaire de l'époque.

SIMON-ALEXANDRE (GFK 01278) ET MARIE-URSULE GUIMONT

ENFANT	LEGS	NOTAIRE	ANNÉE
Simon-Alexandre - (GFK 01955)	Renonciation à la succession de sa mère	Simon Fraser	20 juillet 1821
	S'en tient à la donation et aux avantages offerts par ses parents lors de son mariage, conserve les droits et privilèges acquis. <i>(Nous connaissons la date du contrat mais nous ne l'avons pas encore en main)</i>	Simon Fraser	16 oct. 1810
Marie-Ursule	Succession de ses père et mère, lors de son mariage : 1200 livres de 20 sols - une taure de 1½ ans - 3 moutons - 1 lit garni sans les rideaux - 1 rouet à filer - 6 assiettes de craie - 6 fourchettes, 6 cuillères d'étain - 1 coffre de hardes et de linges de corps.	Simon Fraser	11 juin 1810
	Succession de son père: 5 chelins courants et 2 pence.	G.-A. Verreau	09 mars 1825
Emmanuel	Succession de son père: 5 chelins courants et 2 pence.	G.-A. Verreau	09 mars 1825
	Renonce à la succession de sa mère par son contrat de mariage. <i>(Nous n'avons pas encore ce contrat en main)</i>	Simon Fraser	20 juillet 1806
Joseph-Gabriel	Succession de sa mère: 42 louis, 9 chelins, 1 penny.	G.-A. Verreau	08 août 1821
	Succession de son père: 1 louis courant.	G.-A. Verreau	30 déc. 1823
	plus 68 louis, 16 chelins (vente de ses droits successifs sur une terre à L'Islet, à son père).	G.-A. Verreau	08 août 1821
	Joseph-Gabriel vend à son père une terre et en conserve une autre ainsi qu'une terre à bois à St-Jean-Port-Joli. Ces terres lui venaient de la succession de sa mère. Nous n'avons pas de contrat qui parle de terres. Dans la succession de sa mère il n'était question que des argents mentionnés à la première ligne. Est-ce qu'on lui a offert en terres l'équivalent de cette somme ?		
Geneviève*	Succession de ses père et mère lors de son mariage : 1200 livres de 20 sols - une taure de 1½ ans - 3 moutons - 1 lit garni sans les rideaux - 1 rouet à filer - 6 assiettes de craie - 6 fourchettes - 6 cuillères d'étain - 1 coffre de hardes et de linges de corps.	Simon Fraser	11 juin 1810
	Succession de son père: 5 chelins courants.	G.-A. Verreau	09 mars 1825
François	Succession de sa mère: 42 louis, 9 chelins et 1 penny courant	G.-A. Verreau	27 nov.1821.
	Succession : 50 piastres d'Espagne plus 200 piastres d'Espagne.	Simon Fraser	02 août 1824
	(Ces argents proviennent de la vente de terres de François à son père;	Simon Fraser	10 déc. 1824
	terres qui lui venaient de la succession de sa mère. Nous n'avons pas de contrat qui parle de terres. Dans la succession de	G.-A. Verreau	27 juil. 1821

sa mère il n'était question que des argents mentionnés à la première ligne. Est-ce qu'on lui a offert en terres l'équivalent de cette somme ? (Comme à Joseph-Gabriel.)

Marguerite	Succession de ses père et mère: Lit complet hors les rideaux. ½ dz. d'assiettes de craie - ½ dz. de cuillères – ½ dz. de fourchettes - 1 coffre garni 1 mère vache -une taure 1½ ans 2 mères moutonnes - 1 rouet plus 50 louis. Succession de sa mère : 12 livres, 1 chelin, 2 pence courants. Succession de son père: 1 louis courant.	G.-A. Verreau G.-A. Verreau G.-A. Verreau	12 mai 1818 08 août 1821 30 déc. 1823
Hilaire	Succession de sa mère: 42 louis, 9 chelins 1 penny. Succ.de son père: 30 piastres d'Espagne	G.-A. Verreau G.-A. Verreau	27 nov.1821 30 déc. 1823
Germain-	Succession de sa mère: 42 louis, 9 chelins, 1 penny.	G.-A. Verreau	27 nov.1821
Augustin	Succession de sa mère: 42 louis, 9 chelins, 1 penny.	G.-A. Verreau	27 nov.1821
Marie-Julie	Succession de sa mère : 42 louis 9 chelins courants. (Don de Simon-Alexandre (GFK 01955), au nom et comme possesseur des biens de feu Simon-Alexandre Kyrouac (GFK 01978), père et tuteur de Marie-Julie). plus les intérêts de cette somme que Marie-Julie et Pierre Blanchette son époux pourront réclamer quand bon leur semblera. Succession de son père 25 piastres d'Espagne.	Simon Fraser Simon Fraser	30 janv. 1826 27 déc. 1829
	Ils déclarent (Marie-Julie et son époux) avoir ainsi eu l'équivalent de la part de terre, de ses fruits et revenus « échue à la dite Marie Julie Kyrouac, enclavée et indivise dans la terre du dit Simon-Alexandre Kyrouac où il demeure actuellement... » plus 9 livres, 4 chelins, 10 pence étant les intérêts dus des 42 louis, 10 chelins, dix pence promis en 1826		
Marie-Louise*	Succession de sa mère: 42 louis, 9 chelins, 1 penny, plus les intérêts: 3 louis courants. Solde à recevoir de la vente d'une terre de son père à Pierre Sénéchal. Succession de son père: 25 piastres d'Espagne.	G.-A. Verreau	27 mars 1827
Marie-Imelda	Succession de sa mère: 42 livres, 9 chelins, 1 penny, plus les intérêts: 25 livres, 2 schellings, 8 pence.	G.-A. Verreau	24 nov.1829

* Dans certains contrats, Geneviève porte le prénom de Marie-Julienne.

* Dans certains contrats, Marie-Louise porte le prénom d'Élisabeth.

Système monétaire canadien XVII^e-XIX^e siècles

Selon divers sites sur Internet dont : Système monétaire canadien (XVII^e – XIX^e siècles), André Côté, et le Dictionnaire Bélisle de la langue française au Canada, 1955.

Sous le régime français (1608-1760)

1 livre (l.) = 20 sols (s.)

1 sol = 12 deniers (d.)

Sous le régime britannique (après 1760)

1 livre sterling (£) = 20 shillings (chelins)

1 shilling* = 12 pence ; on écrit : un penny (2 pence = pluriel de penny)

1 livre sterling (en 1764) = 1 livre tournois

La livre tournois se subdivise en sols, et deniers. Une livre tournois = 20 sols tournois et un sol = 12 deniers tournois. Avec le changement de régime politique la livre tournois est devenue la livre sterling et garde la même valeur.

Au Québec (milieu du XIX^e siècle): chiffres approximatifs

1 louis = 1 livre = 4 piastres = 20 chelins (1 chelin égal 20 sous)

Le vocable piastre commence à remplacer les mots livre sterling et louis au cours de l'année 1866. La piastre est la monnaie d'argent de différents pays. Au XVII^e siècle, la piastre espagnole était répandue en Europe et en Amérique du nord. Comme le terme dollar fut accepté par l'Académie française en 1835, il fut finalement adopté dans l'usage officiel et, éventuellement, a supplanté le nom piastre. Au XIX^e siècle en Amérique du nord, la piastre d'Espagne valait au pair environ un dollar; la piastre gourde ne valait que 55 cents.

Salaires

Au milieu du XVIII^e siècle, le salaire annuel d'un ouvrier spécialisé s'élevait à environ 300 livres tournois. En 1860, à Chicoutimi, le salaire mensuel d'un ouvrier forestier œuvrant pour la compagnie Price s'élevait à 20 piastres (dollars).

**Dans le contrat, dont il est question dans l'article de Lucille et Céline, le notaire Verreau écrit schelling.*

PRÉCISION — RECONNAISSANCE BIEN MÉRITÉE



Effacé parmi les cannes à sucre de Cuba, Yvon Langlois demeure toujours aussi efficace. (Photo : collection Yvon Langlois)

Dans *Le Trésor 99*, en pages 12-15, nous vous avons présenté des photos commentées du voyage à Cuba sur les traces de Marie-Victorin. Nous avons toutefois omis de remercier celui qui a eu l'idée de ce voyage et a poursuivi cette idée pendant plusieurs années jusqu'à sa réalisation.

Les Amis du Jardin botanique de Montréal regroupe des milliers de membres et monsieur Yvon Langlois y travaille depuis bientôt vingt ans. Comme coordonnateur des activités, il travaille dans l'ombre, planifie, organise, et dirige même une armée de bénévoles, mais son nom ne fait jamais les manchettes.

Il connaît bien l'œuvre du frère Marie-Victorin et, sans avoir lu les 1500 pages des *Itinéraires botaniques à Cuba*, il a vite réalisé l'importance du travail du grand botaniste dans la perle des Antilles et de là a germé l'idée d'organiser un voyage. Il a mis cinq ans pour tout planifier dans les moindres détails.

La rédaction

ENTREVUE AVEC FRANÇOIS KIROUAC

UN DES MEMBRES FONDATEURS DE L'AFK
ET RESPONSABLE DE LA RECHERCHE GÉNÉALOGIQUE

Le président actuel de notre Association œuvre au sein de l'AFK depuis trente-deux ans déjà. Des quinze membres fondateurs, il est le seul qui soit encore actif au sein du conseil d'administration de l'AFK. Comme plusieurs autres, il répondit à l'appel de Jacques Kirouac en 1978 afin d'organiser une fête pour souligner le 250^e anniversaire de l'arrivée de notre ancêtre en Nouvelle-France.

Durant toutes ces années au sein de l'AFK François a occupé plusieurs fonctions. D'abord conseiller, il devint coresponsable du dossier de la généalogie en 1981 pour ensuite occuper le poste de vice-président en 1988-1989. De 1989 à 2002, il a été secrétaire de l'Association et, à partir de 1992, il a aussi fait partie du comité de rédaction du *Trésor*. En 2005 il acceptait la présidence de notre association.

D'où lui viennent cette passion, cet engagement et cette endurance, car il en faut de la ténacité dans la recherche généalogique et historique. C'est un long voyage que l'on entreprend sans jamais en voir la fin.

Dans le but de vous faire mieux connaître ce pionnier de l'AFK qui accorde une importance toute particulière à la recherche des origines de notre ancêtre, *Le Trésor des Kirouac* lui a proposé de se prêter au jeu de cette entrevue qui aura aussi le mérite de vous présenter une rétrospective des travaux de recherche et les publications qui en ont été faites jusqu'à maintenant.

Marie Lussier Timperley

au nom des membres du conseil d'administration de l'Association des familles Kirouac et des membres du comité de rédaction du *Trésor*.

QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES

LE TRÉSOR — Le mot généalogie venant de gène, auriez-vous hérité d'un gène de chercheur à la naissance? Racontez-nous un peu votre enfance!

FRANÇOIS — Je suis né en mai 1951 à l'hôpital d'Arthabaska. Mes grands-parents paternels, Augustine Lemay et Émile Kirouac, furent mes parrain et marraine. J'ai grandi à Warwick et j'y ai fait mon cours primaire. Après un an et demi de cours classique au Séminaire de Nicolet, je suis retourné terminer mon cours secondaire à Warwick et à Victoriaville. À cause de mon grand intérêt pour la nature et le plein air, je me suis ensuite dirigé vers La Tuque pour suivre un cours professionnel en foresterie en 1969-1970.

LE TRÉSOR — Excusez le jeu de mots, mais quel destin vous a amené de la foresterie aux arbres généalogiques?

FRANÇOIS — J'ai amorcé ma carrière comme journalier au Ministère des Richesses naturelles à l'automne de 1970. Puis j'ai ensuite occupé un poste de technicien en ressources minérales de 1975 à 1997 dans un service dont un des mandats était de faire l'inventaire



Augustine Lemay (1889-1959)
Photo : collection Bruno Kirouac



Émile Kirouac (1888-1969)
Photo : collection Bruno Kirouac



Les deux premiers responsables du dossier de généalogie à l'AFK, Alain et François Kirouac, Québec 1985. Photo : collection AFK

géochimique de tout le territoire québécois. J'ai donc parcouru l'ensemble du Québec durant toutes ces années; un volet de mon travail que j'appréciais beaucoup. À la suite de changements dans les mandats du service où j'œuvrais, de 1997 à 2000, on m'a confié des tâches plus administratives dans un service d'approvisionnement du même ministère. De décembre 2000 et jusqu'en mai 2007, j'ai été conseiller en relations de travail pour un syndicat. Mon mandat était de m'occuper du règlement de diverses plaintes ou griefs présentés par les membres du Syndicat et, dans les cas où on ne parvenait pas à un règlement, préparer la preuve en vue d'une audition devant divers tribunaux administratifs ou devant



Photo : Collection AFK

Kamouraska, 28 et 29 juillet 1990, collecte de renseignements généalogiques

des tribunaux d'arbitrage. C'était une partie très importante de mon mandat parce qu'en bout de ligne, la décision d'aller ou non devant les tribunaux m'appartenait. Je m'occupais aussi du maintien de relations de travail harmonieuses dans les milieux que je représentais.

LE TRÉSOR — À quel moment avez-vous eu la piqure de l'histoire et de la généalogie?

FRANÇOIS — Je pense que c'est ma mère qui a éveillé ma curiosité quand j'étais très jeune, car elle me disait que mon grand-père Émile était très fier de tous ses ancêtres Kirouac et qu'il connaissait les noms de chacun d'eux jusqu'au premier arrivé en Nouvelle-France. Sans doute que cette observation de la part de ma mère a marqué l'imaginaire du petit garçon que j'étais et constituée l'étincelle qui a allumé le

feu sacré, mais je me suis toutefois impliqué activement qu'au moment de la naissance de l'AFK.

LE DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE DE L'AFK

LE TRÉSOR — Qui ou quoi vous a incité à vous impliquer très tôt dans le projet de généalogie de l'AFK?

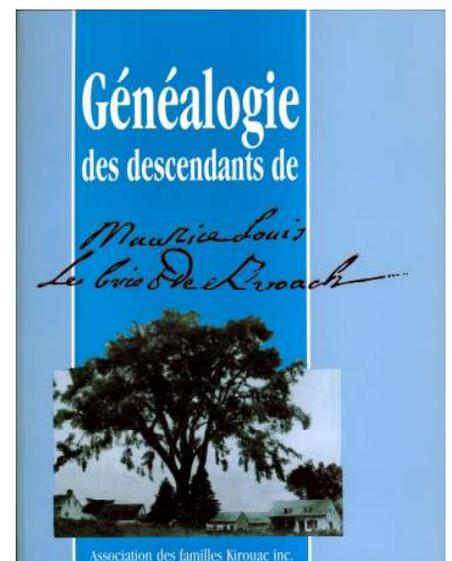
FRANÇOIS — Alain Kirouac, le responsable du dossier de généalogie à l'AFK, m'a demandé dès 1981 si je ne pouvais pas lui donner un coup de main. Alain et son épouse avaient déjà compilé environ 1200 fiches de renseignements généalogiques. Mon épouse Francine et moi avons alors accepté son invitation et commencé la transcription de toutes ces fiches, d'abord pour sécuriser tous les renseignements amassés. Deux exemplaires des fiches valaient mieux qu'un seul! Cette première étape terminée j'ai ensuite commencé la recherche proprement dite dans les registres paroissiaux et les répertoires de

baptêmes, mariages et sépultures que l'on pouvait consulter aux Archives nationales à Québec.

Alain et moi avons aussi profité des rassemblements organisés par l'AFK pour collecter et valider les données auprès des participants. N'oublions pas que nous étions à l'ère pré-informatique, tout était colligé sur de simples fiches de carton numérotées séquentiellement et conservées dans des boîtes de souliers! Et à ce moment-là, nous n'avions même pas d'index pour rechercher quelqu'un dans nos fiches. J'ai alors monté un index par ordre alphabétique des noms d'époux et d'épouses afin de pouvoir retrouver une personne et des liens rapidement; on parle toujours de fiches écrites à la main!

LE TRÉSOR — Quand et comment êtes-vous passé à l'informatisation des données?

FRANÇOIS — L'idée d'informatiser les données a germé vers le milieu des années quatre-vingt. Les programmes de généalogie étaient à leur début et ne satisfaisaient pas le besoin que nous avions, mais ils se sont bien améliorés



Dictionnaire généalogique des familles Kirouac édité et publié en 1991 par l'AFK

depuis. Je suis donc parti à la recherche d'un étudiant en informatique qui puisse concevoir un logiciel nous permettant de faire la saisie de toutes les données recueillies et ce, dans un format qui permettrait éventuellement de les publier.

LE TRÉSOR — Qui avez-vous trouvé et qu'a-t-il fait?

FRANÇOIS — J'ai communiqué avec un jeune homme originaire de Baie-Comeau, John Ewen Cameron, qui étudiait dans un collège d'informatique de Québec. J'ai oublié qui me l'avait alors recommandé, mais je me souviens de son enthousiasme immédiat pour le projet. En l'espace de quelques semaines, nous avons un prototype et j'ai pu commencer rapidement toute la saisie des 2,900 fiches de données déjà accumulées en 1990. Comme Alain avait quitté l'AFK quelques années auparavant, j'étais alors devenu le seul responsable du projet, mais heureusement quelques autres personnes s'étaient jointes à moi pour effectuer des recherches.

Une fois la saisie des fiches terminée, nous nous sommes attaqués au montage du dictionnaire généalogique publié en 1991, en utilisant comme titre le nom breton que nous connaissions à l'époque : *Généalogie des descendants de **Maurice Louis Alexandre Le Brice de Keroack***.

LE TRÉSOR — Ce livre est impressionnant non seulement par les données généalogiques, mais aussi par la monographie présentant l'histoire de plusieurs personnages et de certaines familles; cela a dû demander beaucoup de travail. Pouvez-vous nous raconter?

FRANÇOIS — Le mandat de voir à la publication de ces données m'a été confié par le conseil d'administration de l'époque vers le milieu de l'année 1990. Toutefois, le seul fait de publier uniquement des dates et les filiations ne me plaisait guère. C'est alors que j'ai décidé d'ajouter cette partie historique à propos de certains personnages de même qu'une mise à jour des connaissances que nous avions alors sur notre ancêtre.

Dès lors, avec le concepteur de notre logo, Raymond Bergeron qui connaissait très bien le monde de l'édition, j'ai préparé une demande de soumission pour trois imprimeurs. Dès que le choix fut arrêté, l'impression de 500 copies s'est effectuée rapidement de sorte que dès le début de l'été 1991, l'AFK en organisait le lancement à Québec, Warwick, Montréal et Nashua, au New Hampshire, lors du rassemblement annuel de 1991.

LE TRÉSOR — Et depuis la publication de cette généalogie il y a vingt ans, avez-vous continué le travail de recherche et de compilation?

FRANÇOIS — En effet, si la publication du dictionnaire généalogique couronnait une première étape, il était important de continuer, d'autant plus qu'une fois les données informatisées l'établissement d'arbres généalogiques devenait de plus en plus facile. J'ai donc continué à amasser des données auprès des membres de l'AFK, dans les archives et les répertoires quand j'en avais le temps. Il y a déjà plusieurs années, je me suis occupé aussi de la migration de l'ensemble des données vers un logiciel commercial de généalogie. J'y ai ajouté plusieurs renseignements que nous n'avions pas au départ tels les enfants qui ne portent plus le nom de Kirouac, mais dont la mère est une Kirouac, la photo des personnes lorsque disponible et, lorsque c'est possible aussi, les références des données recueillies. À ce jour, la base de données compte 14,697 personnes dont 5,941 sont en couple. Le fils aîné de notre ancêtre, Simon-Alexandre, compte 3,438 descendants répertoriés à ce jour et son frère Louis, 2,590 pour un total de 6,028 descendants.

Photo : Collection AFK



8 septembre 1991, Bibliothèque municipale de Boucherville, lancement du Dictionnaire généalogique des familles Kirouac. De gauche à droite : Donald Kirouac, Jacques Kirouac, François Kirouac et Pierre Kirouac.



Photo : collection Bruno Kirouac

Joseph Kérouack (GFK 00690) (1857-1905), père d'Émile Kirouac.



Photo : collection Bruno Kirouac

Henriette Leclerc (1863-1903), mère d'Émile Kirouac.

DÉBUTS D'IMPLICATION DANS LA RECHERCHE SUR L'ANCÊTRE

LE TRÉSOR — Pendant que vous concentrez vos efforts sur la généalogie des descendants de l'ancêtre, est-ce que d'autres cherchaient à en savoir plus long sur l'ancêtre lui-même?

FRANÇOIS — En effet, à ce moment-là notre président fondateur, Jacques Kirouac, était le responsable de la recherche sur l'ancêtre et je suivais attentive-

ment, comme bien d'autres, les développements des recherches effectuées par Claude Le Petit, chercheur breton engagé par l'AFK pour trouver le lieu d'origine de notre ancêtre en Bretagne. En 1993, lors de son passage au Québec il prononça une conférence et j'en avais alors profité pour discuter avec lui. J'ai commencé à vraiment m'intéresser à la recherche à cause d'un de ses commentaires : « **C'est peut-être vous qui, un jour ici au Québec, aurez des éléments vous permettant de trouver une réponse à votre recherche.** » Cette phrase fut l'étincelle qui alluma ma curiosité, car je constatai que curieusement, personne n'avait encore effectué de recherche au Québec, sauf peut-être l'abbé Gérard Lévesque qui avait mis à jour le contrat d'achat de la terre des Trois Ruisseaux par notre ancêtre en 1734 et la renonciation à la propriété de celle-ci en 1736 par Louise Bernier ⁽¹⁾. À part ces deux documents, nous ne connaissions absolument rien d'autre de l'histoire de l'ancêtre que son mariage inscrit au registre de la paroisse de Cap-Saint-Ignace.

LE TRÉSOR — Une étincelle! Une idée et vous avez le feu sacré? Par où avez-vous commencé?

FRANÇOIS — Je vous rappelle que ma mère avait déjà piqué ma curiosité étant plus jeune. À vrai dire, j'ai commencé la recherche dans les archives un peu plus tard, en 1995 si mon souvenir est bon. J'avais déjà commencé activement à m'occuper du dossier de la recherche en faisant adopter par le conseil d'administration la création d'un fonds consacré spécifiquement à cette recherche. Cette initiative a connu un bon succès. Plusieurs personnes suivaient de très près l'évolution de la recherche grâce aux rapports de Clau-

de Le Petit que *Le Trésor* publiait régulièrement.

LE TRÉSOR — Est-ce que cela a continué longtemps? Avec quels résultats?

FRANÇOIS — Malheureusement, en 1996, faute de fonds suffisants pour continuer la recherche en Bretagne, l'Association avait mis en veilleuse sa volonté de trouver le lieu d'origine de notre ancêtre. Toutefois, Clément Kirouac, alors président de l'AFK, reprenait à son propre compte ladite recherche, s'adjoignant ensuite une nouvelle généalogiste en Bretagne, Patricia Dagier. À ce moment-là, il était bien précisé par Clément Kirouac, lors de chacune des assemblées du conseil d'administration, que l'AFK n'était pas impliquée dans cette recherche en Bretagne et qu'il la faisait à titre privé. Toutefois, la recherche au Québec continuait tout de même, car j'avais commencé à m'y consacrer et je me faisais un plaisir et un devoir d'en partager les résultats avec Clément Kirouac. L'important pour moi et l'AFK était éventuellement de trouver le lieu d'origine de notre ancêtre.

J'ai trouvé un premier acte concernant notre ancêtre à l'été 1997. Il s'agit de celui où Louise Bernier et Maurice Louis Le Bris de K/voach cèdent leurs droits successoraux en faveur de Jacques Rodrigue, le beau-père de Louise Bernier et de notre ancêtre ⁽²⁾ pour une somme de 600 livres. Au cours du même été, j'avais effectué des recherches sur Louise Bernier elle-même, recherches qui m'ont permis par la suite de publier dans les pages du *Trésor* toute son ascendance Bernier et Caron ⁽³⁾ de même que l'état des connaissances que nous avions alors sur elle et sa vie commune avec notre ancêtre.

(1) *Le Bris de Keroack* no 20, pages 6 à 8.

(2) *Le Trésor* no 50, pages 6 à 8.

(3) *Le Trésor* no 50, pages 20 à 24.

LE TRÉSOR — Où alliez-vous faire vos recherches?

FRANÇOIS — J'allais aux Archives nationales à Québec depuis le milieu des années quatre-vingt, d'abord pour établir les lignées généalogiques des descendants de notre ancêtre et ensuite pour me familiariser avec plusieurs types de documentation qu'on pouvait y trouver. J'ai alors cherché dans les rapports de l'archiviste, dans les greffes de notaires, dans les différents répertoires, dans les archives judiciaires et notamment, dans l'inventaire des ordonnances des Intendants.

LE TRÉSOR — Avez-vous fait d'autres découvertes?

FRANÇOIS — La deuxième découverte, bien que capitale, fut un peu décevante ⁽⁴⁾. En effet, il s'agissait de l'acte rédigé sous forme notariale par notre ancêtre. J'ai découvert l'existence du document, mais il me fut impossible de le consulter, car il avait été mal classé. Je n'ai donc pas été en mesure d'apprécier l'importance de cet acte parce que l'inventaire en faisant mention indiquait qu'il avait été rédigé par un certain Pierre Riou. Ce n'est que plus tard ⁽⁵⁾ que je retrouverai cet acte et que je réaliserai qu'il y avait une erreur dans l'inventaire des actes notariés. En effet, en voyant la signature de ce Pierre Riou, il était évident qu'il n'avait pas rédigé cet acte, mais que c'était plutôt notre ancêtre qui l'avait rédigé et avait signé Alexandre le Breton. Son existence constituait alors la preuve indéniable que notre ancêtre avait bel et bien reçu la formation de notaire. De plus, cet acte me permettait pour la première fois de mettre en doute l'année 1730 comme date d'arrivée de notre ancêtre en Nouvelle-France.

La 3^e découverte fut un acte donnant le résultat d'une poursuite que notre an-

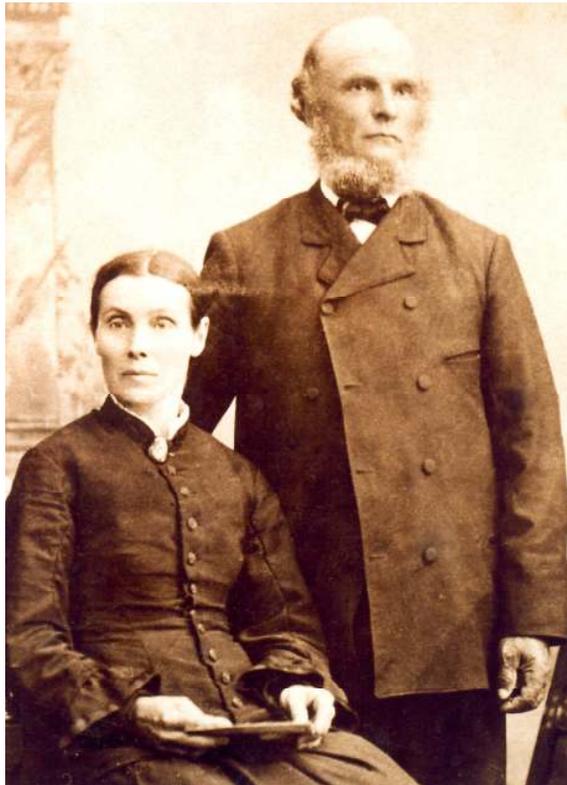


Photo : collection Bruno Kirouac

Louis Kérrouack (GFK 00689) (1827-1902 et Adélaïde Ginguas (1835-1913); père et mère de Joseph Kérrouack (GFK 00690).

cêtre avait engagée contre un dénommé Joseph Martin⁽⁶⁾; la 4^e, celle de la renonciation par Louise Bernier à la communauté de biens qui la liait, à notre ancêtre ⁽⁷⁾; la 5^e : un deuxième document sur le procès intenté par notre ancêtre contre Joseph Martin⁽⁸⁾; la 6^e : la lettre de notre ancêtre au gouverneur, le marquis de Beauharnois⁽⁹⁾, lettre qui nous a permis de constater une autre fois que l'ancêtre avait bénéficié d'une scolarité de niveau supérieur; la 7^e : l'ordonnance de l'intendant Hocquart pour prêter main-forte à Alexandre le Breton ⁽¹⁰⁾; la 8^e : le contrat d'embauche d'un certain Claude Chamberlant par Alexandre de K/uoach ⁽¹¹⁾; la 9^e : la première signature Le Bihan en 1726⁽¹²⁾ et la 10^e : la troisième signature Le Bihan en 1727 à Montréal⁽¹³⁾ et la 11^e : la lettre d'Alexandre de K/uoach à monsieur Boucher, navigateur de la basse ville de Québec en date du 8 février 1734 ⁽¹⁴⁾.

LE TRÉSOR — Croyez-vous que les Archives du Québec recèlent encore des documents concernant notre ancêtre?

FRANÇOIS — C'est fort possible et je l'espère bien. Il y a d'ailleurs un mystère à éclaircir, car on ne trouve plus de traces d'Urbain-François Le Bihan en

(4) *Le Trésor* no 51, pages 10 à 15.

(5) *Le Trésor* no 60, page 21 à 24.

(6) *Le Trésor* no 51, pages 10 à 15.

(7) *Le Trésor* no 52, pages 8 et 9.

(8) *Le Trésor* no 53, pages 9 à 12.

(9) *Le Trésor* no 54, pages 4 à 16.

(10) *Le Trésor* no 54, page 17.

(11) *Le Trésor* no 54, page 18.

(12) *Le Trésor* no 57, pages 38 à 41.

(13) *Le Trésor* no 65, pages 9 et 10.

(14) *Le Trésor* no 68, pages 20 à 27

Bretagne à partir de 1721 et nous trouvons Alexandre de K/voach en Nouvelle-France en 1726, il y a donc une période muette de cinq années pendant lesquelles absolument rien n'aurait encore été découvert en Amérique au sujet de notre ancêtre.

SA PERCEPTION DES INFORMATIONS RÉVÉLÉES PAR LES DOCUMENTS DÉCOUVERTS À CE JOUR

LE TRÉSOR – La généalogiste Patricia Dagier avait publié un premier volume sur ce qu'aurait été la vie de notre ancêtre, un livre paru en 1999 et intitulé *Jack Kerouac, Au bout de la route ... la Bretagne*. A-t-elle publié autre chose depuis?

FRANÇOIS – Elle a en effet publié deux autres livres sur notre ancêtre depuis 2008. Un premier intitulé *Le véritable trésor de Clément Kirouac* est un recueil de l'ensemble des documents découverts à ce jour, autant en Bretagne qu'aux Archives nationales du Québec, à propos de notre ancêtre. Ce livre comprend les documents qu'elle a elle-même trouvés, ainsi que ceux trouvés par l'abbé Gérard Lévesque, Clément Kirouac et moi-même. Chacun de ces documents est commenté par l'auteure, Patricia Dagier, selon ses propres perceptions. Un deuxième livre intitulé *Jack Kerouac, Breton d'Amérique* (écrit en tandem avec Hervé Quéméner pour la biographie de Jack Kerouac), présente entre autres ce que Patricia Dagier imagine avoir été la vie de notre ancêtre en Nouvelle-France et celle de son épouse suite à son décès.

LE TRÉSOR - Que pensez-vous du récit qu'elle fait de la vie d'Alexandre de K/voach?

FRANÇOIS – Il m'apparaît évident que des lacunes dans les connaissances actuelles imposent encore de poursuivre les recherches sur la vie de notre ancêtre. Tout n'a pas encore été dit. Il

est aussi évident pour moi qu'il faut se baser sur des faits reconnus et documentés, mais les documents laissent souvent beaucoup de place à l'interprétation; personnellement je ne peux me contenter de l'histoire romancée qu'elle nous fait, reposant principalement sur ses hypothèses et ses déductions. Bien que les hypothèses soient utiles en généalogie, elles doivent avoir comme objectif principal de faire avancer la recherche. Les accepter comme des vérités absolues imposerait alors de mettre un terme à toute recherche. Ce qui m'apparaît insensé selon la connaissance que j'ai de l'état actuel de cette recherche.

Pour des raisons qui lui sont propres et sur lesquelles il serait inopportun de discourir dans le cadre de la présente entrevue, madame Dagier a choisi de faire de notre ancêtre un individu « contraint à l'exil, forcé de prendre le large, obligé de se faire oublier quelque temps à Huelgoat ⁽¹⁵⁾ ». Elle a droit, bien sûr, à son interprétation, mais elle doit aussi reconnaître le droit des autres à interpréter différemment les documents qui permettent de supposer encore bien d'autres choses.

LE TRÉSOR — Voulez-vous dire que l'histoire publiée à ce jour pourrait être très différente?

FRANÇOIS — Absolument! Mais attention, ne vous méprenez pas. La généalogiste bretonne, Patricia Dagier, a fait une recherche imposante et il serait malhonnête de nier l'existence des documents présentés. Toutefois, je crois que l'interprétation à donner à ceux-ci pourrait aussi être tout autre. Chacun peut préférer certaines conclusions, mais de là à les présenter comme étant la seule version possible, il y a une réserve qui s'impose.

LE TRÉSOR — Quels seraient vos hypothèses?



Louis-Grégoire Kérouack (GFK 00473) (1801-1890), père de Louis Kérouack (GFK 00689) et son épouse Catherine des Trois Maisons dite Picard (1803-1878).
(Photo : collection Bruno Kirouac)

FRANÇOIS – La version écrite par la généalogiste Patricia Dagier voulant que l'ancêtre soit un personnage délinquant — voire même « très mauvais garçon qui avait quitté Huelgoat, sa ville natale, après 1720, après avoir défrayé la chronique » selon les propos cités dans ses entrevues publiques en Bretagne — repose essentiellement sur deux faits : **l'existence d'une procédure judiciaire qui, rappelons-le, est incomplète et la présence de variantes dans les signatures que notre ancêtre a laissées en Nouvelle-France; ce deuxième fait étant, selon elle, le corollaire du premier.** En effet, elle en déduit que notre ancêtre avait nécessairement quelque chose à cacher pour expliquer l'usage de variantes dans ses noms et prénoms en Nouvelle-France. Elle fait donc le pari en indiquant

(15) *Jack Kerouac, Breton d'Amérique*, Patricia Dagier, Hervé Quéméner, Édition Le Télégramme, page 67.

« *qu'Urbain-François s'est si remarquablement distingué en sa Bretagne natale* » ⁽¹⁶⁾ que les accusations portées contre notre ancêtre lors de cette noce bien arrosée de 1720 étaient sans doute fondées. Le récit qu'elle en fait par la suite est indéniablement construit en s'appuyant constamment sur cette déduction.

LE TRÉSOR — Pourquoi dites-vous qu'elle fait un pari?

FRANÇOIS — Parce que, à mon avis dans les documents ayant trait à la procédure judiciaire, il n'y a absolument rien qui puisse nous permettre de conclure que notre ancêtre a fait quoi que ce soit pouvant l'incriminer de quelque façon que ce soit et l'obliger à quitter la Bretagne comme elle l'affirme. **Au contraire, certains éléments de cette procédure judiciaire permettent d'aller dans le sens tout à fait inverse, c'est-à-dire que cet évènement dans la vie de notre ancêtre aurait eu une influence plutôt minime.**

LA PROCÉDURE JUDICIAIRE INCOMPLÈTE DE 1720

LE TRÉSOR – Quels sont les éléments de ces mêmes documents qui vous permettraient d'aller dans une autre direction?

FRANÇOIS — Considérons d'abord le procès. Je vous rappelle que **ce fameux procès est une poursuite en diffamation contre ceux qui ont diffamé et molesté notre ancêtre, et rien d'autre. Dans ce procès, on le présente comme victime de différentes accusations — et d'une fouille — ayant eu lieu en public au cours d'une noce bien arrosée.** Jamais notre ancêtre n'a été accusé et cité à procès pour quoi que ce soit, ni en Bretagne ni en Nouvelle-France. Le contenu des témoignages lors de ce procès ne

peut en soi-même authentifier ce qui a été dit lors de la noce. N'oublions pas que s'il existait une procédure judiciaire permettant de poursuivre quelqu'un pour diffamation à cette époque, c'était qu'il y avait déjà des gens qui se permettaient de dire des faussetés sur d'autres, sinon cela n'aurait pas existé. En d'autres termes, **il est possible que notre ancêtre ait fait l'objet de fausses accusations, ce que Patricia Dagier laissait d'ailleurs entendre dans le livre de 1999, *Jack Kerouac, Aubout de la route... La Bretagne.***

Dans les documents qu'elle a trouvés en Bretagne, on peut y lire que la Cour dit ne pas croire la version de deux des quatre intimés poursuivis pour avoir diffamé l'ancêtre. Cet aspect est majeur. Il signifie que la Cour considère que ces individus ont menti devant elle. Cela attaque toute leur crédibilité. À mon avis, dans un tel cas on ne peut que se demander si ces individus n'auraient pas aussi menti lors de la noce. Cette éventualité ouvre la porte à une condamnation possible des défendeurs pour diffamation et non à la déclaration de leur innocence. De plus, les deux autres personnes mises en cause dans cette affaire avouent devant la Cour avoir été trop intoxiquées par la boisson pour se souvenir de ce qu'elles ont dit.

En résumé, deux des quatre individus visés par la requête en diffamation déposée par le père de notre ancêtre ne sont pas crus par la Cour et les deux autres avouent avoir été trop intoxiqués par l'alcool pour se souvenir de ce qu'ils ont dit. On doit nécessairement tenir compte de ce fait prouvé par les documents et éviter d'évacuer complètement la probabilité que les intimés puissent être coupables de diffamation. Malheureusement, les documents de la Cour qui feraient état de

l'issue du procès sont demeurés introuvables.

À mon avis, il n'y a qu'un seul argument qui permette d'appuyer le sens choisi par la généalogiste bretonne Patricia Dagier, soit celui de prendre pour acquis que les variantes de nom utilisées par notre ancêtre en Nouvelle-France avaient pour unique but de dissimuler sa véritable identité parce qu'il avait commis des actes reprochables, **et c'est justement ces actes reprochables que la procédure judiciaire mise à jour ne révèle absolument pas.** Aucune apparence de preuve ou preuve digne de ce nom ne figure dans les documents retrouvés. On ne peut donc prétendre à quelque culpabilité que ce soit.

Que toute cette procédure judiciaire ait eu un effet sur la réputation du jeune homme n'est pas complètement impossible. Dites n'importe quoi, il en restera toujours quelque chose. D'autres documents mis à jour en Bretagne viennent toutefois mettre un sérieux bémol sur cette possibilité.

UN RÉTABLISSEMENT SURPRENANT DES RELATIONS ENTRE LES ANTAGONISTES

LE TRÉSOR — Que nous révèlent ces autres documents mis à jour par Patricia Dagier?

FRANÇOIS — **Que les deux familles protagonistes dans cette affaire se sont réconciliées après les évènements de 1720.** Des membres de la famille Le Bihan seront parrain et marraine de deux enfants de la famille Ber-

(16) *Jack Kerouac, Breton d'Amérique, Patricia Dagier, Hervé Quémener, Édition Le Télégramme, page 79.*



Photo : collection Marie Kirouac

Pierre Keroack (GFK 00470) (1777-1866); petit-fils d'Alexandre de Kivoach et de Louise Bernier et père de Louis-Grégoire (GFK 00473)

thelemy (ceux qui avaient porté des accusations lors de la noce) et le père de notre ancêtre qui avait déposé la requête en diffamation au nom de son fils, fera aussi office de notaire à quelques reprises au cours des années suivant le procès, pour des membres de cette même famille ⁽¹⁷⁾. Les Berthelemy auraient pu choisir un autre notaire, il y en avait d'autres dans la région selon la généalogiste. Non, ils décident d'aller chez les notaires Le Bihan.

Peut-on raisonnablement imaginer une reprise des relations entre les deux familles si toute cette affaire avait eu des suites dommageables pour Urbain-François Le Bihan et sa famille? Qui en toute logique rétablirait des relations, amicales ou professionnelles, avec des gens qui auraient ruiné la carrière ou la réputation d'un fils,

d'un frère ou même d'un cousin? L'honneur était loin d'être une valeur négligeable à l'époque où les duels, même si interdits, étaient encore une manière de régler les comptes!

De plus, si le fond de toute cette histoire était vrai, c'est-à-dire que les accusations portées lors de la noce étaient fondées, qui referait affaire avec la famille Le Bihan dépouillée de sa bonne réputation? N'oublions pas que ce sont des notaires et que leur réputation se doit d'être irréprochable. Inévitablement si un des leurs avait perdu sa réputation, le déshonneur aurait rejailli sur l'ensemble des membres de la famille Le Bihan. Et pourtant, ils sont demeurés en affaire. Cela doit indiquer quelque chose!

Il me semble donc très peu probable qu'il y aurait eu un rétablissement des relations entre les deux familles si,

comme le pense Patricia Dagier, la future carrière du jeune Le Bihan avait été à jamais compromise, en plus de voir l'honneur de toute la famille Le Bihan en souffrir. Il me semble plus probable qu'une fois la poussière retombée, les deux parties en cause dans cette affaire auraient trouvé un terrain d'entente, ou bien les suites de la procédure judiciaire auraient eu peu d'effet sur l'honneur du jeune Le Bihan et de sa famille. Dans un tel cas, notre ancêtre pourrait être venu en Nouvelle-France pour une tout autre raison que celles soutenues par la généalogiste bretonne depuis plus de dix ans.

LE TRÉSOR — Dans un tel cas, que pourraient être alors les autres raisons de son départ de Bretagne?

FRANÇOIS — On ne peut se poser la question et s'abstenir ensuite de rechercher de nouvelles hypothèses. Malgré l'existence de cette procédure judiciaire, est-il encore possible que la décision de quitter la Bretagne prise par le jeune Le Bihan soit plutôt reliée à autre chose? Peut-on raisonnablement le penser? Est-il possible que ce départ pour la Nouvelle-France ait été simplement relié à un esprit d'indépendance? Ou, simplement à cause du désir de ne pas suivre les traces de son père? Ce ne serait pas le premier fils à ne pas vouloir suivre le chemin déjà tracé! Ou encore peut-on penser de façon raisonnable que son départ puisse être relié à son goût de l'aventure? Ou à l'espoir de faire fortune? Plusieurs indices imposent à tout chercheur sérieux de considérer ces possibilités : notre ancêtre a été coureur des bois, commerçant et négociant en fourrures. Cela ne révèle-t-il pas justement un goût pour l'aventure et un esprit d'indépendance? Il aurait

(17) *Le véritable trésor de Clément Kirouac*, Patricia Dagier, page 69.

très bien pu faire autre chose en Nouvelle-France avec l'éducation qu'il possédait. Mais là, ce sont bien évidemment des hypothèses, donc des questions sans réponses.

D'ailleurs, parlant d'hypothèse, il est abondamment documenté qu'à cette époque, vers 1721, une grave crise économique résultant de l'échec du système monétaire français tel que conçu par un financier écossais du nom de John Law de Lauriston (1671-1729) avait incité à l'exil plusieurs fils dont les fortunes familiales s'étaient évanouies, ce qui les privait de l'avenir facile qui leur était promis. Ce scandale avait même provoqué la répression par les armes d'émeutes dans les rues de Paris. Est-il possible aussi que cet événement historique ait pu être un motif pouvant expliquer le départ de l'ancêtre vers la Nouvelle-France? Cela mériterait à tout le moins quelques efforts supplémentaires de recherches!

LES CHANGEMENTS DE NOMS OU LES VARIANTES UTILISÉES PAR NOTRE ANCÊTRE

LE TRÉSOR — Vous semblez ne pas du tout croire que les changements de noms utilisés par notre ancêtre en Nouvelle-France avaient pour but de dissimuler sa véritable identité?

FRANÇOIS — Aucun document trouvé à ce jour ne permet de conclure que l'ancêtre ait porté les prénoms d'Urbain ou de François en Nouvelle-France ⁽¹⁸⁾. Peut-être ne les aimait-il tout simplement pas! Qui sait? Il est indéniable toutefois qu'il a choisi d'utiliser le prénom d'Alexandre. Peut-être qu'il lui semblait plus « noble »? Regardons ça de plus près et dans la réalité des faits! Comme on peut le constater à l'examen des dix-huit signatures de notre ancêtre retrouvées à ce jour, ce dernier utilisait des variantes. **Une observa-**

tion attentive de ses signatures permet cependant de constater qu'il avait distinctement choisi d'utiliser la particule de K/voach comme patronyme et qu'il s'identifiait couramment avec celle-ci auprès de ses contemporains. La particule de K/voach figure en effet quinze fois dans les dix-huit signatures répertoriées. Quant au prénom d'Alexandre, on le retrouve quatorze fois. Dans les trois signatures où la particule de K/voach ne figure pas, on retrouve pour la première, ce qui serait son véritable nom de famille de Le Bihan, dans la deuxième, il utilise son surnom de Le Breton et dans la dernière, il signe simplement du prénom qu'il a choisi, Alexandre.

Dans ces signatures, la particule de Kervoach est parfois accolée au patronyme de Le Bihan, parfois à celui de Le Bris, mais pour la majorité d'entre elles, cette particule est utilisée toute seule. L'utilisation courante par notre ancêtre de cette particule de K/voach comme patronyme a par conséquent servi à remplacer les patronymes de Le Bihan ou de Le Bris qu'il n'a respectivement utilisé que trois fois chacun. Et, c'est d'ailleurs pourquoi aujourd'hui tous ses descendants perpétuent le patronyme de Kirouac, peu importe la façon dont ils l'écrivent et non celui de Le Bihan ou de Le Bris.

LE TRÉSOR — Quelles conclusions tirez-vous de ces observations?

FRANÇOIS — Votre question entraîne d'autres : **que fait notre ancêtre lorsqu'il signe de K/voach comme il l'a fait quinze fois sur dix-huit? Il ne fait que signer le nom que son père utilisait couramment, que son grand-père avait utilisé couramment et que son arrière-grand-père avait aussi utilisé couramment.** Sachant que cette particule est tout à fait unique et qu'elle n'a été utilisée que par cette

famille Le Bihan, comment en conclure hors de tout doute raisonnable que nous sommes confrontés à quelqu'un qui tente par tous les moyens de dissimuler sa véritable identité. Avons-nous le droit de penser autrement? N'aurait-il pas été plus approprié pour un Breton de s'identifier simplement par Le Bihan ou même par Le Bris — deux patronymes fort répandus en Bretagne — s'il voulait vraiment se fondre dans la masse et dissimuler sa véritable identité?

LE TRÉSOR — Qu'avez-vous remarqué d'autre dans les documents trouvés à ce jour?

FRANÇOIS — Malgré toutes les variantes utilisées dans ses signatures, il ne peut y avoir aucun doute qu'en Nouvelle-France notre ancêtre était connu de tous comme Alexandre de K/voach dit le Breton. D'ailleurs pour bien saisir le personnage, il ne faut pas s'arrêter uniquement à l'observation de ces variantes, car on pourrait alors y prêter une importance exagérée et de là, porter un jugement erroné.

Il est absolument essentiel de considérer les us et coutumes d'alors, car il est connu qu'à cette époque les gens utilisaient facilement plusieurs noms, ou variantes de leur nom, et combien de fois, ces noms étaient orthographiés « au son »; les exemples foisonnent. À preuve, il suffit de regarder les 45 versions du nom de Kirouac provenant des

(18) Les changements de noms en Nouvelle-France étaient fréquents. Mais, il est intéressant de constater qu'ils étaient tout aussi fréquents en France au point où, à la Révolution, on a dû passer une loi qui visait à empêcher quiconque de porter d'autres noms et prénoms que ceux inscrits à l'état-civil. (Geopatronyme.com). Notre ancêtre était bien de son temps!

documents de Philippe et publiées dans notre dernier numéro du *Trésor des Kirouac*!

Il faut aussi tenir compte du contexte dans lequel ces signatures ont été effectuées et prendre en considération ce qui s'était passé avant ou après le moment où elles ont été effectuées. C'est ce qui permet de noter que bien qu'il ait varié ses signatures, notre ancêtre se présentait tout de même à tous sous le nom d'Alexandre de K/voach et tout le monde concerné savait qu'il était Breton. L'acte où figure la signature du 25 janvier 1727 ⁽¹⁹⁾ est d'ailleurs fort éloquent dans ce sens. Dans cet acte où notre ancêtre a signé Le Bihan, on trouve inscrite dans le texte la présence à la cérémonie d'Alexandre Carunoac, voilà un indice difficile à nier voulant qu'il s'était présenté comme étant Alexandre de K/voach, mais le curé de la paroisse a écrit le nom « au son » dans l'acte qui figure au registre, mais notre ancêtre a bel et bien signé de sa main « Le Bihan » dans ce même registre.

LE TRÉSOR — Avez-vous d'autres exemples aussi pertinents?

FRANÇOIS — Il en est de même aussi lors de son mariage, le 22 octobre 1732 ⁽²⁰⁾. À cette occasion, il utilise une autre variante devant la particule de K/voach. En replaçant les choses dans leur contexte, difficile de croire que sa belle-famille puisse ne pas le connaître sous le nom d'Alexandre de K/voach, dit le Breton même s'il utilise à cette occasion une nouvelle variante.

Lors de son mariage avec Louise Bernier, notre ancêtre a aussi reconnu officiellement un fils né *hors mariage* en février 1732, soit huit mois auparavant. Le curé avait alors inscrit dans l'acte de

naissance ⁽²¹⁾, non pas la formule usuelle « né de père inconnu », mais bien « fils d'un nommé Alexandre voyageur ». On le connaît donc sous ce prénom huit mois avant son mariage et ce n'est pas un hasard non plus si ce premier fils a été baptisé du prénom d'Alexandre en l'absence du père. Sa future belle-famille le connaissait déjà sous le prénom d'Alexandre en février 1732 et, comme le 25 janvier 1727 à Québec, il se serait là aussi présenté à eux sous le nom d'Alexandre de K/voach, même si quelques mois plus tard, à son mariage, il signe le registre de Cap St-Ignace sous le nom de *Maurice Louis Le Bris de K/voach*.

LE TRÉSOR — Qu'avez-vous constaté d'autre?

FRANÇOIS — Autre fait intéressant : trois des sœurs de Louise Bernier, l'épouse de notre ancêtre, avaient épousé trois frères du nom de Côté, entre 1720 et 1722. Ils étaient trois des fils du Seigneur de la Rivière-Verte et notre ancêtre était déjà en relation avec cette famille en 1730, soit deux ans avant son mariage. Le seigneur Côté, qui ne savait ni lire ni écrire, lui faisait alors confiance au point de lui demander de rédiger pour lui un contrat de vente de terre sous seing privé ⁽²²⁾. Les sœurs de sa nouvelle épouse ne pouvaient donc le connaître que sous ce nom d'Alexandre de K/voach dit le Breton puisqu'il signe ce contrat sous le nom d'Alexandre le Breton, surnom sous lequel il était déjà bien connu selon les documents de l'époque.

Finalement, j'ajouterais qu'on peut aussi tenir compte du fait que notre ancêtre a signé tous ces documents au vu et au su des nombreuses personnes présentes en de telles occasions. Il

se présentait à eux sous le nom d'Alexandre de K/voach et il signait autrement! Lorsqu'il signe avec toutes ces variantes, les gens présents ne peuvent qu'en être conscients, du moins les notaires, les curés et les personnes servant de témoin ne semblent pas en tenir rigueur ou s'en offusquer. Pourquoi? Sans doute parce qu'on y attachait peu d'importance à cette époque-là. Bien sûr, de nos jours, ce ne serait pas accepté puisque nos coutumes et même nos lois ne sont pas les mêmes et notre ancêtre serait pris sur le fait. Mais à son époque, personne n'y attachait d'importance même si la signature de l'ancêtre était parfaitement lisible, ce qui n'est pas le cas pour tout le monde, même aux temps modernes.

LE TRÉSOR — Comment interprétez-vous alors les variantes de signatures utilisées par notre ancêtre?

FRANÇOIS — Revenons au mariage par exemple. Lors de la cérémonie, notre ancêtre se donne de nouveaux prénoms, ceux de Maurice et de Louis et il signe avec le patronyme de Le Bris accompagné de la particule de K/voach. De plus, il s'invente des parents ayant l'allure de nobles par leur nom, François Hyacinthe Le Bris de K/voach et Madeleine de Meuseuillac. Je cite ici l'auteur breton Pierre Jakès Hélias ⁽²³⁾ : *Le patron d'une ferme, ou mé-*

(19) Archives nationales du Québec, registres paroissiaux de Notre-Dame-de-Québec (CE301, S1).

(20) Archives nationales du Québec, registres paroissiaux de Cap-Saint-Ignace CE302, S1.

(21) Archives nationales du Québec, registres paroissiaux de Cap-Saint-Ignace CE302, S1 en date du 28 février 1732.

(22) Archives nationales du Québec, Fonds Cour supérieure, greffe du notaire Abel Michon CN302, S29.

(23) Tradition bretonne, le savoir-vivre, 1973.



Bruno, fils d'Émile Kirouac, et François Kirouac devant la plaque commémorative dévoilée en hommage à Urbain-François Le Bihan, Sieur de Kervoac, le 9 juillet 2000 à Huelgoat (Photo : collection François Kirouac)

me celui dont la famille est sur cette ferme depuis longtemps, se voit attribuer le nom de la ferme, de même que les seigneurs d'autrefois portaient le nom de leur terre. Quand on vous parle d'un Yves de Kerlaeron, n'allez pas croire qu'il s'agit d'un personnage de la noblesse, vicomte ou marquis. Sachant que la particule de Kervoach est effectivement le nom d'une propriété à Lanmeur ayant appartenu à ses ancêtres, nom qu'eux aussi ont utilisé comme patronyme, en signant le nom de Maurice-Louis Le Bris de Kervoach et en s'inventant des parents d'allure noble, **notre ancêtre ne tente-t-il tout simplement pas de s'élever dans l'échelle sociale au lieu de tenter une nouvelle fois de changer d'identité** comme l'affirme la généalogiste bretonne Patricia Dagier? Cherche-t-il tout simplement à faire croire qu'il est d'origine noble? Pourquoi est-ce que je me pose la question? Comment pourrait-on ignorer ce qui est demeuré longtemps dans l'imaginaire collectif des membres de notre famille? Eh oui! Que notre ancêtre était d'origine noble! En effet, durant un siècle, des membres de notre famille se sont présentés chez le marquis de Kérouartz en Bretagne croyant y être apparentés. Peut-on alors penser que le

véritable but d'Alexandre de Kervoach le 22 octobre 1732 était alors simplement de s'élever dans l'échelle sociale de l'époque?

L'hypothèse que notre ancêtre changeait d'identité parce qu'il ne voulait pas qu'on puisse le relier à son passé supposément peu recommandable ne tient pas la route quant à moi. Que fait-il en se donnant des allures de nobles lors de son mariage? Il attire inévitablement l'attention sur lui! Il n'y avait pas abondance de nobles à Cap-Saint-Ignace au XVIII^e siècle. Selon moi, il n'a jamais cherché à dissimuler sa véritable identité ni à se fondre dans la masse. Sachant que la particule de Kervoach avait servi à identifier tous ses ancêtres, et en plus, qu'elle est unique, il semble plutôt que nous sommes en présence de quelqu'un qui est sûr de lui-même et de ses aptitudes.

LE TRÉSOR — Avez-vous d'autres exemples à nous donner?

FRANÇOIS — En voici un autre. L'origine bretonne de notre ancêtre ne fai-

sait aucun doute auprès de ses contemporains au point où ceux-ci avaient surnommé notre ancêtre Alexandre le Breton. Lorsqu'il signe du nom d'Alexandre le Breton en 1730, il ne cherche pas à nous laisser penser que cette variante soit alors devenue « son patronyme en lieu et place de Le Bihan », il signe de son surnom comme il était courant de le faire à l'époque! Tout comme les Houde/Houle dit Desrochers, Durocher, Desruisseaux, Duruisseau suite au partage de la terre ancestrale, aux Pépin dit Lachance et les Quemener dit Laflamme!

Les suites de la lettre qu'il écrivait le 30 novembre 1733 au gouverneur de la Nouvelle-France ⁽²⁴⁾, le marquis de Beauharnois, sont d'ailleurs fort convaincantes au sujet de la notoriété de ce surnom attribué à notre ancêtre.

(24) Archives nationales du Québec, Fonds Gouverneur, Régime français R1, P40.

Il signe cette lettre du nom d'« Alexandre de K/voach ». Cependant, l'intendant Hocquart donnera suite à l'offre de notre ancêtre en émettant une ordonnance ⁽²⁵⁾ quelques jours plus tard dans laquelle il invite la population à aider « Alexandre le Breton ». La lettre est signée de K/voach alors que l'ordonnance mentionne le Breton sans la présence de cette particule de K/voach.

Le contenu de ces deux documents met donc bien en évidence ce surnom donné à Alexandre de K/voach et nous permet aussi de constater que **notre ancêtre était connu non seulement sous cette désignation de le Breton par la population en général, mais aussi par les autorités gouvernementales et judiciaires de la Nouvelle-France**. Pour tous, il était Alexandre de Kervoach dit le Breton, peu importe toutes les variantes qu'il se plaisait à utiliser dans ses signatures. L'utilisation du surnom *le Breton* par ses contemporains a été d'ailleurs si populaire que très longtemps après son décès ses propres fils, ses petits-fils et même quelques-uns de ses arrière-petits-fils seront encore surnommés comme tel, certains étant éventuellement devenus des Berton et même des Burton.

LE TRÉSOR -- Il aimait donc se mettre en évidence?

FRANÇOIS – Non seulement auprès des administrateurs de la colonie mais en plus auprès des gens ordinaires. Les documents retracés jusqu'à ce jour au Québec démontrent qu'Alexandre de K/voach menait une vie sociale très active sur la Côte-du-Sud. On trouve sa trace à Beaumont, à Cap St-Ignace, à L'Islet, à Saint-Roch-des-Aulnaies, à Kamouraska et à l'Île Verte. Il est pré-

sent lors de la signature de contrats notariés, lors d'inhumations, aussi lors d'évènements heureux tels que baptêmes et mariages. On le retrouve aussi lors d'évènements semblables à Québec et même une fois à Montréal où il est parrain d'une fillette. On le connaît partout sous le nom d'Alexandre de K/voach dit le Breton. Sa notoriété est sans conteste et elle se reflète sans équivoque lors de son décès survenu le 5 mars 1736. Lors de ses funérailles qui ont eu lieu le lendemain, le curé indique dans l'acte au registre que toute la paroisse de Kamouraska a assisté à son inhumation, un fait tout de même assez rare à l'époque puisque les archives n'en font mention que très rarement.

CONCLUSION

LE TRÉSOR — Que pourrait-on conclure des recherches sur notre ancêtre à l'époque de la Nouvelle-France?

FRANÇOIS — Si nous prenons en considération que notre ancêtre a utilisé la particule de Kervoach de façon courante pour s'identifier auprès de tous ses contemporains;

Si l'on tient compte aussi de l'unicité de cette particule de Kervoach qui aurait permis à ses contemporains de faire facilement le lien avec la famille Le Bihan d'Huelgoat, famille originaire du lieu dit de Kervoac à Lanmeur, référence ayant même permis de refaire le lien trois cents ans plus tard;

Si nous considérons que les variantes dans les noms étaient pratique courante en Nouvelle-France;

Si nous considérons aussi dans cette analyse que le type de vie sociale menée par notre ancêtre ne correspond pas du tout au profil de quelqu'un qui, parce qu'il aurait commis quelque acte

répréhensible chercherait à se dissimuler n'ayant alors aucun intérêt à être repéré;

Si nous ajoutons à cette analyse que les conditions de l'époque en Nouvelle-France lui auraient facilement permis de se cacher si cela avait vraiment été son but, mais que, bien au contraire, il s'est mis en évidence partout;

Si nous considérons aussi que notre ancêtre, au lieu de fuir les autorités gouvernementales et judiciaires de la Nouvelle-France comme l'aurait fait toute personne voulant dissimuler son identité, a plutôt collaboré avec elles et, à quelques reprises, a même été engagé pour travailler comme guide par les autorités;

Nous ne pouvons alors faire autrement que de croire que le profil de l'individu que fut notre ancêtre ne correspond pas du tout à celui du délinquant notoire décrit avec insistance par la généalogiste bretonne, Patricia Dagier, dans ses deux récents ouvrages : **Jack Kerouac, Breton d'Amérique** et **Le véritable Trésor de Clément Kirouac**. Il y a aussi suffisamment de motifs raisonnables permettant de penser que l'importance de la procédure judiciaire de 1720 aurait eu un impact très relatif sur la vie de notre ancêtre.

LE TRÉSOR — Ayant en tête toutes ces informations, peut-on raisonnablement penser que tout n'a pas encore été dit dans ce dossier?

FRANÇOIS — La recherche généalogique entreprise en 1978 par l'AFK avait essentiellement pour but de découvrir le lieu d'origine de l'Ancêtre des familles Kirouac et rien d'autre, quoi qu'on en dise. Toutefois, cette recherche

(25) Archives nationales du Québec, Ordonnances des intendants, 4 décembre 1733, Ordonnances de l'intendant Hocquart (E1, S1, P4351).

nous a apporté d'autres renseignements et d'autres interrogations. Ma philosophie de recherche est qu'il faut appuyer toutes nos affirmations sur des faits démontrés par des documents et des références fiables. Les hypothèses sont permises et nombreuses, mais ce ne sont que des questions auxquelles il faut répondre. Il faut souvent compter plusieurs mois et même des années de recherche pour parvenir à dénicher les documents d'archives qui éventuellement et finalement jettent la lumière sur un personnage ou sur un épisode de sa vie. Je pourrais remplir une page de questions — encore sans réponse — concernant notre ancêtre. J'aimerais bien un jour combler tous les vides, ou au moins quelques uns; pour le moment c'est un rêve. La réalité est souvent beaucoup plus extraordinaire que la fiction et je suis persuadé que le dossier de recherche est loin d'être fermé; je dirais même qu'il est grand ouvert.

LE TRÉSOR — Merci infiniment d'avoir répondu à nos nombreuses questions et permettez-nous de croire que l'énigme de la véritable histoire de notre ancêtre ne sera pas résolue sans vous. Nous vous souhaitons aussi de nombreuses découvertes et, un jour, de pouvoir enfin les publier.

FRANÇOIS — Permettez-moi d'ajouter en terminant qu'il m'apparaît important de prendre en considération dans l'analyse des résultats de cette recherche non seulement ce que nous révèlent les documents découverts, les us et coutumes de l'époque mais aussi ce qui est resté dans notre mémoire collective. N'oublions pas, non plus, qu'Alexandre de K/voach n'est pas seulement l'ancêtre de Jack Kerouac. Il est aussi l'ancêtre du frère Marie-Victorin de même que celui de quelques milliers d'autres descendants pour qui, comme pour mon grand-père, la devise des membres de notre association a une signification profonde : Fierté, Dignité et Intégrité.

De la grande visite à Québec Colette Kerouac et Robert Deschênes



Le 15 mai dernier, quelques membres du conseil d'administration et quelques autres personnes profitaient d'un voyage à Québec de Colette Kerouac et de son conjoint, Robert Deschênes, pour partager avec eux un repas au restaurant *Le petit coin Breton*. De gauche à droite : François Kirouac, Michel Bornais, Robert Deschênes, Céline Kirouac, Marie Lussier Timperley, Colette Kerouac, Yolande Bornais et Jacques Kirouac. Rappelons que Colette est la petite-cousine de Janet Michelle, leurs pères respectifs, Harvey et Jack, étaient cousins germains. (Photo : collection AFK)

Rappel historique : c'était il y a 21 ans



Le 17 décembre 1989, quelques membres du conseil d'administration d'alors avaient reçu Janet Michelle Kerouac lors d'un repas pris à l'ancien restaurant « Chez Camille », devenu aujourd'hui le restaurant La Girolle. De gauche à droite : Marie Kirouac, François Kirouac, Sarto Kirouac, Jan Kerouac et Jacques Kirouac. (Photo : collection AFK)

Kirouac ... *SUR LA ROUTE* ... encore et toujours

par Nathalie Kirouac

C'est par un bel après-midi de printemps que François, Michel et moi avons pris la route à la rencontre de Vincent-Gabriel Kirouac pour nous rendre au domicile de ce fier descendant de notre belle famille à La Pocatière en début de soirée.

Nous avons eu vent que ce jeune homme de vingt ans chérissait un rêve hors du commun, digne des plus grands aventuriers québécois. C'est avec joie que nous vous partageons le fruit de cet entretien mené en toute simplicité avec ce passionné des chevaux.

Qui est Vincent-Gabriel Kirouac?

Issu d'une famille de trois enfants, Vincent-Gabriel est né à l'Hôpital Saint-François-d'Assise de Québec le 27 décembre 1989. Il est le fils de Lucie Paré et d'Yves Kirouac.

C'est vers l'âge de 14 ans que ce jeune homme sensible a vu naître en lui un intérêt marqué pour les chevaux. Cette passion lui fit caresser l'idée de devenir forgeron. Mais les minces perspectives d'avenir dans une telle profession lui firent remettre cette idée en question. Vincent-Gabriel désirait tout de même un métier qui lui offrirait plus de stabilité.

En quatrième secondaire, ce charmant gaillard s'impliqua dans divers comités, dont la Coopérative étudiante de son école. Déjà reconnu dans son milieu comme un leader convaincant, il a su déployer temps et énergie pour mener à terme de nombreux projets.

Vers l'âge de 16 ans, il songea à exploiter son leadership dans le domaine équestre; il décida alors de s'inscrire en techniques équines au CEGEP ⁽¹⁾ de La Pocatière. Il quitta la région de Québec

pour se consacrer à ses nouvelles études, ce qui lui permettrait de réaliser son plus grand rêve : vivre entouré de chevaux.

Une entrée remarquée et le couronnement d'un roi

Avant de vous parler de ses études collégiales, nous aimerions vous raconter l'aventure de Vincent-Gabriel lors de son Bal des finissants du secondaire. Animé d'une passion pour les chevaux, ce rêveur aux allures de chevalier décida de se présenter à son Bal de façon on ne peut plus originale ... Vous avez deviné, à cheval! Cette soirée tellement importante et symbolique aux yeux de tout adolescent se tenait à l'Hôtel Loews Le Concorde à Québec.

Revêtu d'un costume de chevalier, Vincent-Gabriel arriva à cheval sur Grande-Allée et fit une entrée très remarquée. Défiant la circulation au passage, il se rendit à l'heure prévue au lieu de la cérémonie. Il fut accueilli par les chaleureux applaudissements des participants au Bal. Tous se souviendront longtemps de ce moment et en particulier le jeune chevalier en armure. Ce n'est pas passé inaperçu en 2008 sur la Grande-Allée à Québec...

Au cours de la soirée, un autre beau cadeau attendait Vincent-Gabriel Kirouac. Les organisateurs désiraient nommer un roi et une reine de la cuvée des diplômés. Il fut très étonné lorsqu'on le nomma Roi des finissants 2008! On lui demanda d'ouvrir le Bal par une valse avec la Reine. Vincent-Gabriel fut très touché par tant d'éloges et de reconnaissance témoignée par ses pairs à son égard. Son implication et son dévouement furent soulignés d'une manière très particulière pour lui. Il nous avoue que c'est à ce moment qu'il prit pleinement conscience de la force de ses ambitions. En portant le titre de Roi des finissants, cuvée 2008,

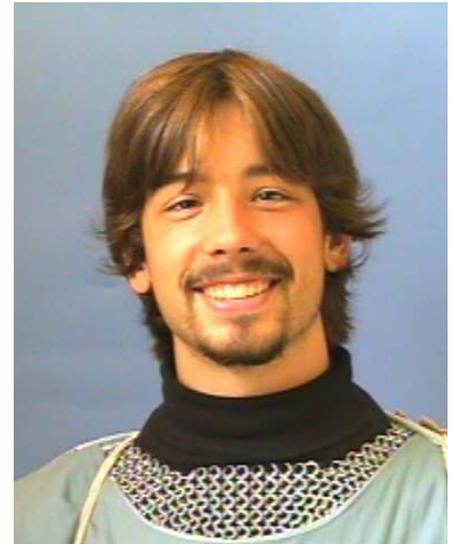


Photo : collection Vincent-Gabriel Kirouac

Vincent-Gabriel Kirouac, arrière-arrière-arrière-petit-fils du Chevalier François Kirouac (GFK 00474)

son rêve s'affirma davantage dans son esprit.

Mais quel est donc ce rêve?

Vincent-Gabriel a la ferme intention d'effectuer la traversée du Canada à cheval pour couronner la fin de ses études collégiales. Mais pourquoi donc vouloir accomplir ce rêve? À cette question, Vincent-Gabriel répond : « Pour rendre notre monde meilleur, et ce, en aidant les diverses communautés que je rencontrerai tout au long de mon périple ». En fait, ce chevalier désire répandre le bien autour de lui, en toute humilité. Une grande spiritualité habite Vincent-Gabriel depuis son adolescence. C'est d'ailleurs cette même spiritualité qui le guide dans ses actions et le propulse vers l'accomplissement de ce voyage.

Profession : chevalier ou Vincent Gabriel 1^{er} de Beauport Kirouac

N'allez surtout pas croire que devenir chevalier de nos jours se réalise en

(1) Collège d'enseignement général et professionnel

claquant des doigts. Ce titre demande plusieurs sacrifices, dont celui d'économiser pour acquérir le matériel nécessaire à son costume. Vincent-Gabriel avoue avoir fait le choix de restreindre énormément son budget jusqu'à économiser dans ses dépenses d'épicerie pour acheter son équipement. Les sommes investies dans son équipement ont été durement acquises. Seule une grande passion peut pousser un si jeune homme à s'astreindre à un tel régime. Son rêve de traverser le Canada prend ainsi tout son sens.

La traversée du Canada : les préparatifs

Vincent-Gabriel Kirouac compte partir pour sa chevauchée nationale dès le printemps 2012. Ce périple d'environ 6000 km l'amènera d'est en ouest à travers le Canada. Il ne partira pas seul. Audréanne Dupuis, également étudiante en techniques équines à La Pocatière fera partie de l'équipée. Les deux chevaliers s'affairent présentement à ramasser des fonds pour réaliser leur projet. En plus de cette étape cruciale, les deux aventuriers font progressivement connaître leur traversée équestre aux médias locaux et provinciaux, afin de bien établir la crédibilité du merveilleux voyage.

Une carte décrivant l'itinéraire prévu sera aussi réalisée afin de faciliter les déplacements en chemin et ainsi, donner une idée plus tangible du projet. Vincent-Gabriel souligne cependant que rien n'est fixé d'avance dans cette aventure. L'itinéraire pourrait changer en cours de route.

Non seulement l'itinéraire est sujet à changement, mais le temps consacré à la traversée également. L'aventure peut durer six mois, un an, deux ans, rien n'est assuré quant au temps qui s'écoulera entre le départ et l'arrivée.

Petit à petit, une liste de contacts d'un océan à l'autre s'allonge. Les deux aventuriers souhaitent développer leur réseau de références, facilitant ainsi leur séjour en terre canadienne.

Tel que déjà mentionné dans cet article, le but ultime sera d'aider les diverses



Le chevalier Vincent-Gabriel 1^{er} de Beauport Kirouac sur sa monture

communautés rencontrées afin de rendre notre monde meilleur.

Un projet rempli d'originalité, de générosité et de spiritualité. Nul doute que Vincent-Gabriel Kirouac réussira à réaliser son plus grand rêve. Il a la fibre d'un chevalier. Sous son allure bohème se cache un intérêt illimité à répandre le bien autour de lui. Ses valeurs humaines : le respect, le courage, l'ouverture aux autres et la loyauté transcendent son discours. Peu de jeunes de vingt ans possèdent une telle maturité.

Vincent-Gabriel est pour nous, membres de l'Association des familles Ki-

rouac, un modèle de dynamisme et d'engagement. Nous lui souhaitons un magnifique périple et la réalisation de ses rêves les plus fous.

D'après ses explications détaillées, Vincent-Gabriel connaît déjà bien le comportement chevalin et est conscient des embûches routières, alors même si son projet semble un peu fou, nous avons constaté qu'il a les deux pieds sur terre et solidement dans les étriers.

Pour mieux l'encourager tout au long de sa traversée du pays en 2012, nous invitons tous les Kirouac de nom et de cœur qui habitent entre Halifax et Vancouver, et entre Saint-Jean, Terre-Neuve, et Victoria, qui aimeraient lui offrir hébergement ou autre service de communiquer avec lui via l'AFK (afkirouacfa@hotmail.com) ou directement à cette adresse de messagerie :

horsemaster300@hotmail.com.

En terminant cet article, j'aimerais vous laisser sur ces phrases de Vincent-Gabriel : *Notre aventure évoque un brin de conte de fées, un brin de rêve et c'est de là qu'elle tient sa magie, du cœur de ceux qui la mène. C'est dans l'esprit de vouloir aider que nous demandons d'être appuyés, d'être encouragés, d'être aidés.*



Collection : Vincent-Gabriel Kirouac

Prêt à aider!

Photo : collection Vincent-Gabriel Kirouac



Vincent-Gabriel 1^{er} de Beauport Kirouac

Généalogie de Vincent-Gabriel 1^{er} de Beauport Kirouac

I

Alexandre de K/voach
Vers 1703-1736

Cap Saint-Ignace
22 octobre 1732

Louise Bernier
(1712-1802)

II

Louis de K/voach
1735-1779

Cap-Saint-Ignace
11 janvier 1757

Catherine Méthot
(1739-1813)

III

Pierre Keroack
(1777-1866)

Montmagny, Saint-Thomas
17 octobre 1797

Marie-Anne Joncas
(1775-1816)

IV

Louis-Grégoire Kérouack
(1801-1890)

Saint-Pierre-de-Montmagny
10 janvier 1825

Catherine Picard
(1803-1878)

V

François Kérouack
(1826-1896)

L'Ancienne-Lorette
6 juin 1848

Marie-Julie Hamel
(1830-1915)

VI

Joseph-Arthur Kirouac
(1852-1935)

Québec, Saint-Roch
24 janvier 1880

Amanda Lemieux
(1852-1935)

VII

Émile Kirouac
(1895-1971)

Québec, N.-D.-du-Chemin
10 septembre 1918

Léontine Marois
(1895-1970)

VIII

Gabriel Kirouac
(1924-)

Québec, Saint-Fidèle
9 juin 1949

Jeannine Simard
(1926-)

IX

Yves Kirouac
(1960-)

Saint-Jacques-de-Leeds
28 décembre 1985

Lucie Paré
(1959-)

X

**Vincent-Gabriel 1^{er}
de Beauport Kirouac
(1989-)**



François Kirouac 30 mars 2010



**Baillargeon, François
(1962 – 2010)**

À sa résidence, le 2 mars 2010, à l'âge de 47 ans et 11 mois, est décédé M. François Baillargeon, fils de Adrien Baillargeon et de Julienne Fleury. Le service religieux a été célébré le 13 mars en l'église St-Ignace-de-Loyola à Québec. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial. Outre ses parents, M. Baillargeon laisse dans le deuil ses filles Laurie et Élodie, leur mère Mme Manon Kirouac (GFK 01490), ses frères et sœurs; Jean-V (France Langevin), Dominique (Céline Gauvin), Charles E. (Marianne Ruel), Gilbert (Caroline Béliveau) et Christine; ses filleuls Jean-Thomas et Maxime.

**Kirouac, Gaston
(1923-2010)**

À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 22 avril 2010, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Gaston Kirouac (GFK 00741), époux de feu Marie Lesieur. Il laisse dans le deuil ses enfants : Pierre conjoint de Lucie Durand, Louise conjointe de Robert Talbot et Lorraine conjointe de François Cyr, ses trois petits-enfants : Jesse, Gabrielle et Katherine. M. Kirouac laisse également dans le deuil son beau-frère Paul Lesieur époux de Jeannine Lesieur ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Les funérailles ont été célébrées le 30 avril 2010, en l'église Ste-Victoire de Victoriaville.

IN MEMORIAM - Québec

**Kirouac, Pierre
(1934-2010)**

À l'hôpital Laval, le 27 avril 2010, à l'âge de 76 ans est décédé Pierre Kirouac (GFK 00630), époux de Colette Bernier, fils de feu Georges Kirouac et de feu Lucienne Drolet. Une liturgie de la parole a eu lieu le 1er mai 2010 en la chapelle du Complexe Funéraire de la Cité. Il laisse dans le deuil outre son épouse Colette Bernier, son frère Michel (Monique Vaillancourt), sa belle-sœur Jeanne-D'Arc Bernier (feu Marcel Roberge).

**Morin, Marie-Paule Lamarre
(1920-2010)**

Après une longue vie heureuse bien remplie, accompagnée de sa famille toujours grandissante, notre mère, Marie-Paule Lamarre, est décédée le 11 mars 2010 à l'âge de 89 ans et 6 mois. Elle était l'épouse de feu Armand Morin et la fille de feu Marie Kirouac (GFK 02190) et de feu Joseph Lamarre. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Eddy Morin (Ginette Duchesne), feu Linda, Denise (Robert Gagnon) et Roger (Brigitte Blaney); ses petits-enfants: Michel, Richard, Natalie, Pascal, Martin, Guillaume et Charles; ses arrière-petits-enfants: Riley, Coralie, Naomi, Jeremy et Edouard. Elle était la sœur de : feu Émery Lamarre (feu Yvette Thibeault), feu Alida (feu Ulric Thibeault). Elle était la belle-sœur de: Marie-Ange Morin (feu Ernest Fortin), feu Léo (Fernande Émond), feu Philippe (feu Marie Lapointe), feu Maurice et feu Rita.

**Ledoux-Kirouac, Ruth
(1934-2010)**

À Magog, le 26 avril 2010, à l'âge de 76 ans, est décédée Ruth Ledoux, épouse de feu Jean-Marc Kirouac (GFK 00740). Les funérailles ont eu lieu le 1er mai 2010 en l'église St-Jean-Bosco. Mme Ledoux laisse dans le deuil ses frères : Luc (prêtre), Roch et son épouse Fatima; ses neveux et nièces, ainsi que d'autres parents et amis.

**Pelletier, Donald
(1950-2010)**

Au CLSC et Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, le 26 février 2010, à l'aube de ses soixante ans, est décédé Donald Pelletier, époux de Pierrette Bouchard. Il était le fils de feu Jeanne KIROUAC (GFK 01686) et de feu Briand Pelletier. Il demeurait à Sainte-Louise, Comté de L'Islet.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Julie, Eric (Marie Gauthier), Sylvain (Karine Legris); ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Serge (Sylvie Michaud), Mona (Gilles Marier), Linda (Daniel Bard), Sonia (Eric Lessard); les membres de la famille Bouchard: Huguette (André David), Muriel (feu Jules Ouellet), Charlotte (Robert Lizotte), André, Raynald (Louise Marcel), Yvan (Lise Roussel), Jean-Marc, Ghislain (Constance Bois), Richard, Guylaine (Mario Lizotte); ses filleuls Stéphane David et Jacynthe Marier, plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le 5 mars en l'église de Sainte-Louise suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.



IN MEMORIAM - États-Unis



Duval, Mary A. Ricard White (1905-2009)

Le 30 décembre 2009, au Wachusett Manor Nursing Home de Gardner MA, USA, est décédée à l'âge de 95 ans, Mary A. Duval, **filie d'Emma Kirouac (GFK 01631)** et d'Octave Duval et née à Winchendon MA, USA, le 6 juillet 1905. Mary fut machiniste pendant de nombreuses années pour la compagnie New Hampshire Ball Bearings de Peterborough, NH. Elle travailla aussi pour White Brothers Mill, Mason & Parker Co. et General Box Co. Motoneige, casino et danse l'attiraient toujours bien au-delà de ses 80 printemps! Avant de retourner vivre à Winchendon en 2005, Mary habita à Rindge pendant quarante-huit ans et en Oregon pendant six ans. Mary perdit son premier mari, Antonio E. Ricard, décédé en 1939 après quatorze ans de mariage. Elle épousa ensuite Herbert L. White, qui est décédé en 1999 après quarante-deux ans de mariage. Mary survécut à son fils, Antonio E. Ricard, Sr décédé en 1995 et à sa fille Bernadette A. Davis, décédée en 2005, de même qu'à ses cinq frères et cinq soeurs. Elle laisse quatre petits-enfants, six arrière petits-enfants et quatre arrière arrière-petits-enfants. Elle a été enterrée au Cimetière Calvary de Winchendon.

Paradis-Kirouac, Jeanita (1932-2010)

À sa résidence, le 25 janvier 2010, à l'âge de 78 ans est décédée Jeanita Paradis veuve de **Émile Kirouac (GFK 00923)** décédé le 17 décem-

bre 1993. Jeanita était la fille d'Edward Paradis et d'Henrietta Fontaine. Elle laisse dans le deuil ses trois fils : Michael E. Kirouac, Daniel E. Kirouac et Steven D. Kirouac (Michelle Loader); trois sœurs, Georgette Gamache, Rachel C. Therrien et Gloria (**Ernest Kirouac, GFK 00922**); deux petits-enfants, Jamie et Ryan Kirouac; elle a été précédée par son fils Rodney A. Kirouac en 2005 et par sa belle-fille Dyann L. (Fasshauer) Kirouac en 2006. Les funérailles furent célébrées à l'église St-Georges de Worcester, MA et elle fut enterrée au Worcester County Memorial Park de Paxton MA, USA.

Pelletier, Russell G. (1921-2009)

Le 22 décembre 2009, à l'âge de 88 ans, est décédé au Wachusett Manor Nursing Home de Gardner MA, USA, Russell G. Pelletier, fils de Roméo Pelletier et d'Hélène Gosselin (Hélie en 2^e noce). Né le 11 février 1921 à Amesbury MA, Russell était l'époux de feu **Laurette B. Kirouac (GFK 02109)** décédée en 1998. Il laisse dans le deuil ses deux fils: Russell E. Pelletier (Joan) de Falmouth et Kenneth E. Pelletier (Denise) de Gardner; et ses deux filles: Barbara A. (Richard Bachand) de New Bedford et Nancy D. Pelletier de Mashpee; ses deux soeurs, Lorraine (Ken Tuttle) et Marie (Ron Quinlan), neuf petits-enfants, sept arrière-petits-enfants et de nombreux neveux et nièces. L'ont précédés: deux sœurs: Laura Werner et Marguerite Baldinelli et un frère, Richard Hélie. Les funérailles furent célébrées à l'église Sacred Heart of Jesus le

28 décembre 2009 suivit de l'enterrement au cimetière Notre-Dame de Gardner.

Russell a travaillé comme ébéniste et contremaître pour la compagnie Heywood Wakefield pendant quarante ans puis pour Nichols & Stone juste avant de prendre sa retraite. Peintre amateur talentueux il était membre de l'association Greater Gardner Artists. Il était aussi très actif dans la Société historique de South Gardner, au Musée de Gardner en plus d'être membre de la Société Montachusett Organ. Il siégea au comité de quatre associations locales pour personnes retraitées et/ou handicapées. Lui et son épouse organisaient des soirées de danse pour le Fraternal Order of the Eagles. Russell suivit des cours de rédaction au Mount Wachusett Community College de Gardner et entreprit un projet de rédaction de MÉMOIRES avec son arrière-petite-fille Bridget Wood. Ce projet intitulé: **Memories** fut publié dans le journal *The Gardner News*. Russell et Laurette ont participé aux rencontres annuelles des Kirouac au Canada et en Nouvelle-Angleterre. Laurette envoyait régulièrement les annonces de naissances, mariages et décès des Kirouac franco-américains au secrétariat de l'AFK à Québec.

NOS PLUS SINCÈRES
CONDOLÉANCES
AUX FAMILLES
ÉPROUVÉES.

RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'ANNÉE 2009

René Kirouac

Le rapport financier 2009 présente un excédent des revenus sur les dépenses de **733,71 \$**. Par rapport à l'année 2008, les revenus ont diminué de **1 549,60 \$** et les dépenses de **2 226,39 \$**.

Concernant les revenus, les cotisations annuelles, principale source de gains pour notre Association, affichent une diminution depuis quelques années. Le nombre de membres en 2009 est de 152 : il était de 161 en 2008, de 165 en 2007, de 163 en 2006 et de 171 en 2005. Malgré tout, l'ensemble des revenus correspond de près aux sommes budgétées pour le fonctionnement habituel de l'Association. Si les revenus laissent voir une diminution aussi importante par rapport à l'année 2008, c'est principalement à cause des recettes exceptionnellement élevées provenant de la fête à Québec. Quant au **Fonds Jacques Kirouac**, le placement de cinq ans est venu à échéance en juin 2009. Le conseil d'administration, après avoir étudié différentes possibilités de placements, a choisi de se prévaloir de parts permanentes de la Caisse populaire Bellevue de Québec à un taux initial de 4,25% par année. Jusqu'à ce que ce véhicule de placement soit disponible, le Fonds a été placé dans un dépôt à terme, à un taux annuel de 1,5%, pour la période de juin à octobre 2009 inclusivement. En 2009, le Fonds a fait profiter l'Association d'un revenu de 682,07 \$, auquel s'est ajoutée une ristourne de 35,44 \$ pour un total de 717,51 \$. Cette ristourne a été considérée parmi les revenus 2009, même si elle correspond à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Les dépenses 2009 correspondent de près aux prévisions budgétaires. Toutefois, si ces dépenses sont moindres qu'en 2008, c'est en raison de dépenses exceptionnelles que nous n'avons plus à absorber : par exemple, le paiement final de la dette concernant les articles des armoiries et la contribution de l'Association à l'édition du livre portant sur Janet M. Kerouac. Par ailleurs, il faut souligner la diminution des coûts de l'édition de la revue pour 2009. En effet, ces coûts n'ont jamais été aussi faibles : près de 400 \$ de moins que l'année dernière. Il faut mentionner qu'à partir du numéro 95, la revue contient 32 pages et non plus 40 pages. Il s'agit donc d'une économie notable qui n'affecte pas la qualité du produit.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses consacrées aux quatre numéros de la revue de l'année 2009. À titre d'information, les dépenses des revues 2008 totalisaient 2 501,08\$.

Revue de l'année 2009	95	96	97	98	TOTAL
Coût de production	531,97 \$	473,20 \$	623,60 \$	491,67 \$	2 120,44 \$

Enfin, le budget estimé pour 2010 prévoit des revenus de 4 975,00 \$ et des dépenses de 4 550,00 \$, soit un surplus de 425,00 \$.

ÉVOLUTION DES COÛTS DE LA REVUE DEPUIS 2006

Revue de l'année 2008	91	92	93	94	TOTAL
Coût de production	713,20 \$	551,91 \$	623,61 \$	612,36 \$	2 501,08 \$

Revue de l'année 2007	87	88	89	90	TOTAL
Coût de production	649,46 \$	664,54 \$	597,67 \$	600,03 \$	2 511,70 \$

Revue de l'année 2006	83	84	85	86	TOTAL
Coûts de production	659,66\$	690,94\$	691,95\$	644,00\$	2 686,55\$

ASSOCIATION DES FAMILLES KIROUAC INC.
RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2009
(Non vérifié)

REVENUS

COTISATIONS ANNUELLES 2009

Membres réguliers (112)	2 472,00 \$
Membres bienfaiteurs (34)	918,00 \$
Sous-total :	3 390,00 \$

PRIMES ET INTÉRÊTS

Échange argent U.S.	80,90 \$
Intérêts gagnés	2,49 \$
Sous-total :	83,39 \$

DONS ET RECOUVREMENT

<i>Fonds Jacques Kirouac</i>	682,07 \$
<i>Fonds Jacques Kirouac</i> (ristourne 2008)	35,44 \$
Dons (budgets de fonctionnement)	142,50 \$
Recouvrement	0,00 \$
Sous-total :	860,01 \$

FÊTE ANNUELLE

Surplus de la fête annuelle	196,40 \$
Sous-total :	196,40 \$

OBJETS PROMOTIONNELS

Vente de généalogies (10)	100,00 \$
Vente de revues <i>Le Trésor</i> (15)	51,00 \$
Vente articles Blason	55,00 \$
Vente du livre <i>Memory Babe</i> (5)	150,00 \$
Vente du livre <i>Jan Kerouac, A life in memory</i> (3)	75,00 \$
Vente DVD 30 ^e (6)	120,00 \$
Vente blocs-notes (10)	12,50 \$
Vente du volume <i>Mon miroir</i> (1)	35,00 \$
Vente du livre Marie-Victorin à Cuba (3)	90,00 \$
Sous-total :	688,50 \$

TOTAL DES REVENUS : **5 218,30 \$**

DÉPENSES

ADMINISTRATION

Ministère du revenu (Déclaration annuelle 2009)	32,00 \$
Assurance biens et responsabilité civile (12 mois / 12)	205,69 \$
Redevances (FFSQ : 1,75 \$/membre/année)	259,00 \$
Inscriptions à un congrès ou colloque	0,00 \$
Frais bancaires (livrets)	79,90 \$
Sous-total :	576,59 \$

REVUE *LE TRÉSOR* (no 95 à 98)

Secrétariat de l'Association	44,07 \$
Impression	1 089,70 \$
Manutention	329,42 \$
Secrétariat de la Fédération des familles souches du Québec	53,12 \$
Frais postaux (Canada)	371,75 \$
Frais postaux (US)	232,38 \$
Sous-total :	2 120,44 \$

SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION

Timbre-poste	149,76 \$
Reprographie	17,45 \$
Papeterie, enveloppes et cartes	138,50 \$
Stationnement	0,00 \$
Sous-total :	305,71 \$

DOSSIER GÉNÉALOGIQUE

Recherche généalogique au Québec	400,00 \$
Sous-total :	400,00 \$

DIVERS (Publicité et promotion de l'Association)

Hébergement site WEB CGFA : 2009	0,00 \$
Photos et albums (fête de Chicoutimi)	190,80 \$
DVD 30 ^e anniversaire : disque 2 sur 2	359,86 \$
Frais de poste US volume sur Janet M. Kerouac	33,00 \$
Dons <i>Fondation Hôpital Laval</i> : décès de Roland Kirouac	50,00 \$
Divers (Cadeaux)	240,95 \$
Enregistrement des observatoires (Jack K et FMV)	126,00 \$
Achat de volumes <i>Memory Babe</i> version Fr. (3 / 25) : solde 0	81,25 \$
Sous-total :	1 081,86 \$

TOTAL DES DÉPENSES : **4 484,59 \$**

EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES 2009 **733,71 \$**

Compte de banque

Solde au 31 décembre 2008	8 939,64 \$
Encaissements du 1er janvier au 31 décembre 2009	5 240,63 \$
Déboursés du 1er janvier au 31 décembre 2009	5 206,13 \$
Solde au 31 décembre 2009	8 974,14 \$

Préparé par : René Kirouac, trésorier

Séisme au Chili

Deux voyageurs de Boucherville témoignent

La Seigneurie - 19 mars 2010

Par Christine Bouthillier

Pierre Kirouac et Marie-Andrée Lavigne, deux résidents de Boucherville, étaient au Chili lors du violent séisme qui a récemment frappé ce pays. Maintenant de retour au Québec, ils ont relaté leur expérience à *La Seigneurie*. Le couple avait décidé de célébrer les 65 ans de Mme Lavigne en compagnie de leurs voisins, Robert et Suzette Sarrazin, lors d'une croisière de 14 nuits. Le bateau devait partir le 28 février de Buenos Aires, en Argentine, pour longer la côte vers le sud jusqu'à la pointe du continent et revenir vers le nord par la côte chilienne. Leur toute première expérience de croisière devait se terminer à Santiago, la capitale du Chili.

En route vers Buenos Aires, l'avion dans lequel se trouvaient les voyageurs a fait une escale à Santiago le 26 février. Malheureusement, un bri mécanique les a forcés à descendre de l'avion et à dormir dans

la capitale chilienne pour une nuit, le temps de procéder aux réparations. Ils ont finalement dû y rester six jours. Tous les passagers ont été obligés de laisser leur passeport à l'aéroport afin d'éviter de payer le visa d'entrée au pays.

Le matin, vers 3h30, Pierre Kirouac s'est réveillé pour se rendre à la salle de bain. C'est alors que la terre s'est mise à trembler pendant plus d'une minute. «Tu perds la notion du temps. Ça te saisit. Tu ne peux pas sortir, tu es pris là, car ça bouge. Tu commences à entendre des cris, des choses qui tombent à l'extérieur. Ça n'arrêtait pas, cela diminuait, puis repartait de plus belle», confie l'ancien photographe de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, maintenant à la retraite.

Apeuré, M. Kirouac a réveillé son épouse qui dormait encore. «Je me sentais comme dans un train avec le mouvement et le bruit de l'air climatisé. Le son des stores sur la vitre, tu ne l'oublies pas. Dans le lit, ça brassait extrêmement fort», commente Marie-Andrée Lavigne. Leur cham-

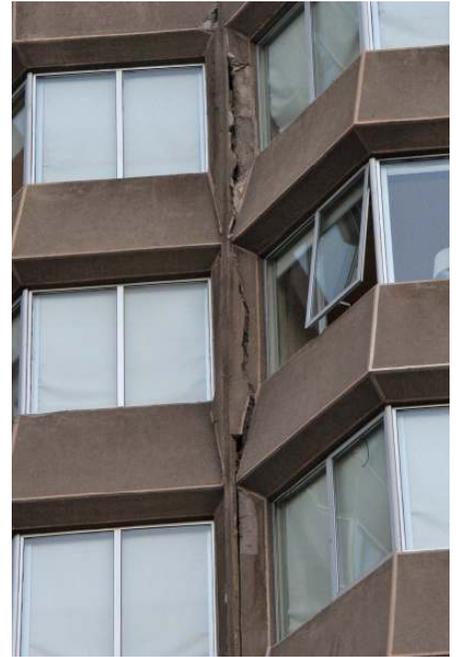


Photo : Pierre Kirouac

Une aile de l'hôtel Sheraton s'est complètement détachée de la tour centrale.

bre se situant au quatrième étage d'une aile de six étages, Pierre Kirouac craignait que les deux étages supérieurs ne s'écrasent sur eux.

À part un verre à vin et un bibelot fracassés, leur chambre a subi peu de dommages. On ne dénombre aucun blessé à l'hôtel Sheraton où logeaient le couple et plusieurs dizaines de Québécois, dont de nombreux Varennois et Bouchervillois devant prendre eux aussi part à la croisière.

«La structure de l'édifice, conçue pour résister à ce genre de cataclysme, a tenu bon. Il faut dire qu'à Santiago, le séisme a atteint une magnitude de 7, contrairement à Concepcion, où le tremblement de terre a atteint une force de 8,8. Une des deux ailes de l'hôtel s'est toutefois détachée de la tour centrale», témoigne M. Kirouac.

Dès la fin de la secousse, les clients de l'hôtel se sont rendus à l'extérieur dans un calme relatif malgré les pleurs de certaines personnes sous le choc. Des particules de ci-



Pierre Kirouac et Marie-Andrée Lavigne; Pierre a été représentant de l'AFK pour la région de Montréal de 1983 à 1993.

ment flottaient dans l'air. Dès les premiers instants, les employés de l'établissement ont assuré la sécurité des voyageurs et ont fourni des couvertures et des pantoufles à ceux qui étaient sortis simplement habillés de leurs draps ou d'une robe de chambre. Pendant qu'ils évaluaient les dégâts, les clients sont restés à l'extérieur toute la journée, prenant leurs repas dehors.

À la fin de la journée, tous ont pu réintégrer leur chambre. Certains, craignant les répliques du séisme, ont préféré dormir à l'extérieur ou sur le pas de la porte menant à la cour. M. Kirouac et Mme Lavigne, quant à eux, sont retournés à leurs quartiers. «Il y avait des répliques régulières tous les jours. La première réplique que j'ai vécue à l'intérieur m'a complètement paralysé. La journée où nous sommes partis, il y a eu trois répliques, dont une de magnitude de 5,3», souligne Pierre Kirouac.

Le retour

La croisière... est tombée à l'eau. En attendant le retour au pays, l'agence de voyage du couple bouchervillois a organisé un tour guidé pour ses clients à travers Santiago. «C'est une très belle ville, propre et qui a un côté ancien. Les édifices n'étaient pas trop endommagés. Certains endroits étaient jonchés de débris ou étaient fermés à la circulation», explique Pierre Kirouac.

Pendant les jours d'attente, les visiteurs en ont profité pour se rendre dans le quartier des artisans, s'adonner à des jeux de société ou boire un verre autour de la piscine. Une soirée spéciale avec musiciens et danseurs s'est également déroulée en présence du directeur général de l'hôtel. Une minute de silence a été tenue en mémoire des disparus du séisme et une collecte de fonds pour les sinistrés a été organisée.



Les voyageurs de Boucherville, quelques minutes après le séisme du 27 février au Chili. De gauche à droite: Robert Sarrazin, Marie-Andrée Lavigne, Pierre Kirouac et Suzette Sarrazin. Photo: Pierre Kirouac



Apeurés par les répliques du séisme, certains clients ont préféré dormir à l'extérieur. Photo: Pierre Kirouac

«Nous avons été très chanceux. Nous n'avons pas eu de problème. Tout le monde est allé serrer la main du grand patron en signe de reconnaissance lors du départ. À certains endroits, des voyageurs ont été laissés à eux-mêmes par leur accompagnateur, ce qui n'a pas été notre cas. Humainement, tout ça a

vraiment été quelque chose. C'est un zoo humain, pour le meilleur et pour le pire», conclut M. Kirouac.

Source de l'article : http://monteregieweb.com/Mon_Boucherville

Patrimoine photographique



Maison Kirouac à L'Islet en 1904 : assis sur le bras de la galerie le petit Albert Kirouac (GFK 01293), à côté de lui, ses parents : Andréas Kirouac (GFK 01292), Azilda Caron; puis de gauche à droite ses trois tantes : Mérine (GFK 01289), Adelia (GFK 01290), et Laetitia (GFK 01291). Devant la maison, au pied de l'escalier : Joseph Kirouac (GFK 01288) et son épouse, Alphonsine Berger; Original de la photographie : Lucille Kirouac; date d'acquisition : 27 mars 2010



Rosa Kirouac (GFK 00841), le 16 mai 1910 à l'âge de 21 ans; Photographe : W.C. Houle, Warwick; Marie-Rose Émérentienne est née en 1889 à Kingsley-Falls, QC, et est décédée à Montréal en 1957. Original de la photographie : Marie Kirouac; date d'acquisition : 26 octobre 2009.



Jack Kerouac (1922-1969) en compagnie de sa tante, Léontine Rouleau (1883-1975), épouse de Joseph Napoléon Kirouac (GFK 01362) (1880-1944). Photographie: Colette Kerouac; date d'acquisition : 12 octobre 2009.



Rose-Alma Kirouac est née à Saint-Sébastien (Richelieu) le 27 novembre 1900 et est décédée à Taunton, MA, USA, le 31 décembre 1996. Elle était la fille de Louis Kirouac (GFK 00107) et d'Élisa Trahan.

GÉNÉALOGIE / ET PAGE DU LECTEUR

La base de données généalogiques informatisées de l'Association contient un certain nombre de personnes pour lesquelles les noms des conjoints ou des parents de ceux-ci nous sont inconnus, incomplets ou absents.

Les questions qui suivent sont posées afin de pouvoir compléter cette information.

Vous êtes aussi invité(e)s à consulter les Trésors publiés antérieurement et à nous faire parvenir les réponses aux questions qui figurent dans la page du lecteur. Elles feront l'objet d'une publication dans ces pages.

Merci

François Kirouac

Réponses reçues des lecteurs

Question 258 dans *Le Trésor 98*

Quel est le nom des parents de Robert Bujold, deuxième époux de Yolande D'Assylvas, fille d'Auguste D'Assylvas et de Blanche Cécile Kirouac?

Réponse de madame Ginette Otis : Les parents de Robert Bujold sont Benjamin Bujold (Bujould) et Dora (Eudora) Boudreault.

Question 259 dans *Le Trésor 98*

Quel est le nom des parents de Roland Cummings, premier époux de Yolande D'Assylvas, fille d'Auguste D'Assylvas et de Blanche Cécile Kirouac?

Réponse de madame Ginette Otis : Les parents de Roland Cummings, premier époux de ma tante Yolande sont Charles Cummings et Marie Bujold (Bujould).

Question 292 dans *Le Trésor 99*

Quel est le nom des parents d'Allice Bédard, conjointe de Victor

Côté, fils de Victor Côté et de Philomène Aurélie Le Brice de Kerrock ?

Réponse de monsieur Gregory Kyrouac : Les parents d'Allice Bédard sont Thomas Bédard, cordonnier, et Sophie Morin. Victor Côté et Alice Bédard se sont mariés le 26 novembre 1906 dans la paroisse de Saint-Jacques-le-mineur à Montréal.

Question 295 dans *Le Trésor 99*

Quel est le nom des parents de Wilfrid Laroche, conjoint de Valentine Côté, fille d'Alfred Côté et de Philomène Kirouac ?

Réponse de monsieur Gregory Kyrouac : Il y a d'abord une erreur sur le prénom, ce n'est pas Wilfrid mais bien Joseph François Michel. Il est le fils de Gaudiose Laroche et de Florida Petitclerc.

Nouvelles questions

Question 296

Quel est le nom des parents de Robert Donald Taillefer, conjoint d'Huguette Côté, fille de Louis-Philippe Côté et de Germaine Kirouac ?

Question 297

Quel est le nom des parents de Denyse Laberge, conjointe de Roland Côté, fils de Louis-Philippe Côté et de Germaine Kirouac ?

Question 298

Quel est le nom des parents d'Édouard Barette, conjoint de Marguerite Côté, fille de Joseph Côté et de Marie-Anne Kirouac ?

Question 299

Quel est le nom des parents d'Auguste Meunier, conjoint d'Annie Côté, fille de Joseph Côté et de Marie-Anne Kirouac ?

Envoyez-nous vos questions à caractère généalogique et nous chercherons à y répondre, puis nous publierons le tout dans *Le Trésor* suivant.

La rédaction

Question 300

Quel est le nom des parents d'Ernest Rochette, conjoint d'Amanda Côté, fille de Joseph Côté et de Marie-Anne Kirouac ?

Question 301

Quel est le nom des parents de Wilfred Jacques, conjoint d'Anne Côté, fille de Joseph Côté et de Marie-Anne Kirouac ?

Question 302

Quel est le nom des parents d'Émérance Bourgault, conjointe de Léo Pelletier, fils d'Alexandre Pelletier et de Marie-Catherine Kirouac ?

Question 303

Quel est le nom des parents d'Alice Turcotte, conjointe d'Onésime Pelletier, fils d'Alexandre Pelletier et de Marie-Catherine Kirouac ?

Question 304

Quel est le nom des parents de Ghislaine Matte, conjointe de Jean-François Martel, fils de René Martel et de Mariette Kirouac ?

Pièce de théâtre Michel & Ti-Jean

En page 17 du *Trésor 99*, il est incorrectement écrit que George Rideout, l'auteur de la pièce MICHEL & TI-JEAN, est né au Texas. En fait il est né en Nouvelle-Angleterre et il a grandi au Texas. Il a seize ans quand sa famille déménage à Thunder Bay en Ontario. Il a vécu dans plusieurs provinces canadiennes avant de s'établir définitivement au Québec.

Une visite à l'Université Bishop, où enseigne George Rideout, est prévue durant la rencontre des K/ en août 2010.

ASSOCIATION DES FAMILLES KIROUAC INC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009-2010

PRÉSIDENT GÉNÉALOGIE ET ÉQUIPE DE PRODUCTION DE LA REVUE

François Kirouac (00715)
31, rue Laurentienne
Saint-Étienne-de-Lauzon
(Québec) G6J 1H8
Téléphone : (418) 831-4643

1^{ère} VICE-PRÉSIDENTE
Céline Kirouac (00563)
1190, rue de Callières
Québec (Québec) G1S 2B4
Téléphone : (418) 527-9858

2^e VICE-PRÉSIDENTE
Nathalie Kirouac (01509)
1475, avenue Mailloux, appt. 1
Québec (Québec)
G1J 4Y9
Téléphone : (418) 661-3571

SECRÉTAIRE

POSTE VACANT

TRÉSORIER
René Kirouac (02241)
3782, Chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1W 1T5
Téléphone : (418) 653-2772

RESPONSABLE DE LA REVUE
Marie Kirouac (00840)
1039, rue Raoul-Blanchard
Québec (Québec) G1X 4L2
Téléphone (418) 871-6604

CONSEILLÈRE
Lucie Jasmin
10407, De Lorimier
Montréal (Québec) H2B 2J1
Téléphone : (514) 334-6144

CONSEILLÈRE
Mercédès Bolduc
140, Rue de la Victoire
Chicoutimi (Québec) G7G 2X7
Téléphone : (418) 549-0101

TRADUCTRICE ET ÉQUIPE DE
PRODUCTION DE LA REVUE
Marie Lussier Timperley
127, chemin Schoolcraft
Mansonville-Potton (Québec) J0E 1X0
Téléphone (450) 292-4247

CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

RÉGION 1. QUÉBEC-BEAUCE-APPALACHES

Marie Kirouac (00840)
1039, rue Raoul-Blanchard
Québec (Québec) G1X 4L2
Téléphone (418) 871-6604

RÉGION 2. MONTRÉAL, OUTAOUAIS, ABITIBI

Louis Kirouac (00327)
621A, Rue Notre-Dame
Le Gardeur (Québec) J5Z 2P7
Téléphone (450) 582-3715

RÉGION 3. CÔTE-DU-SUD, BAS-SAINT-LAURENT, GASPÉSIE ET PROVINCES ATLANTIQUES

Lucille Kirouac (01307)
123, Chemin Rivière-du-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Téléphone : (418) 259-7805

RÉGION 4. MAURICIE, BOIS-FRANCS-ESTRIE

Renaud Kirouac (00805)
9, rue Leblanc, C.P. 493
Warwick (Québec) J0A 1M0
Téléphone : (819) 358-2228

RÉGION 5. SAGUENAY, LAC-SAINT-JEAN

Mercédès Bolduc
140, Rue de la Victoire
Chicoutimi (Québec) G7G 2X7
Téléphone : (418) 549-0101

RÉGION 6. ONTARIO, PROVINCES DE L'OUEST ET CÔTE DU PACIFIQUE

Georges Kirouac (01663)
23, Maralbo Ave. E.
Winnipeg (Manitoba) R2M 1R3
Téléphone : (204) 256-0080

REGION 7, UNITED STATES OF AMERICA

EASTERN TIME ZONE

Mark Pattison
1221, Floral Street NW
Washington, DC 20012 USA
Telephone : (202) 829-9289

CENTRAL TIME ZONE

Greg Kyrouac (00239)
P. O. Box 481
Ashland, IL 62612-0481 USA
Telephone: (217) 476-3358

Notre devise

Fierté Dignité Intégrité



Fondation : 20 novembre 1978
Incorporation : 26 février 1986
*Membre de la Fédération
des familles-souches
du Québec inc. depuis 1983*

Postes Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner à l'adresse suivante :
Fédération des familles-souches du Québec inc.
C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4C6
IMPRIMÉ—PRINTED PAPER SURFACE

Quelques signatures laissées par notre ancêtre

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Prenez note que notre assemblée générale annuelle aura lieu

le vendredi, 13 août 2010 à 20h00 au restaurant

du Sanctuaire de Beauvoir situé au 169, Chemin Beauvoir,
Brompton, Québec, Canada.

Pour nous joindre ou être informé de nos activités

Siège social
3782, Chemin Saint-Louis
Québec (Québec)
Canada G1W 1T5

Site Internet
www.genealogie.org/famille/kirouac
Courriel : afkirouacfa@hotmail.com
Webmestre : Pierre Kirouac

Responsable du recrutement :
René Kirouac
Téléphone : (418) 653-2772

SERVICE DE BULLETIN PAR COURRIEL **LE TRÉSOR EXPRESS**

Pour recevoir les bulletins d'information de l'Association des familles Kirouac inc.,
communiquez votre adresse courriel à:
afkirouacfa@hotmail.com